N° 272. — 6e Année. LE NUMERO : 10 CENTIMES Du 1er Janvier au Dimanche 7 Janvier 1906.

LA VOIX DU PEUPLE

Journal Syndicaliste paraissant le Dimanche

Organe de la Confédération Générale du Travail

TARIF DES ABONNEMENTS :

FRANCE..... Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. — Trois Mois : 1 fr. 50
EXTÉRIEUR. Un An : 8 fr. — Six Mois : 4 fr. — Trois Mois : 2 fr.
Les Abonnements partent du 1er de chaque mois

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
10, Cité Riverin (29 bis, rue du Château d'Eau) Paris Xe

Tous les Syndicats adhérents à la *Confédération Générale du Travail* doivent revêtir leurs correspondances, circulaires, etc., du *LABEL CONFÉDÉRAL*.

HEURES D'ANGOISSE

La Révolution russe est entrée dans une période aiguë. Aux mouvements de Grève Générale,qui s'étaient jusqu'ici à peu près bornés à suspendre la vie économique, a succédé l'insurrection à main armée.

Le peuple russe a été acculé à cette nécessité par la mauvaise foi et la scélératesse du gouvernement. Jusqu'ici, le tsar et sa clique ont lancé des Manifestes, ont promis beaucoup — mais, en fait, ils ne cédaient rien à la Révolution. Les libertés acquises l'ont été par la force. Ainsi, les journaux n'ont cessé de subir la Censure que le jour où, sur l'initiative des Comités révolutionnaires, ils ont décidé de paraître librement. Quant à l'Autocrate, avec la complicité de ses ministres et des soutenеurs du régime abhorré, il préparait en sourdine la réaction, à l'affut de l'occasion propice.

Et maintenant, la réaction semble déchaînée ! A Moscou, depuis huit jours, le peuple se bat dans les rues avec un héroïsme admirable.

Que sortira-t-il de cette crise violente ? Il est difficile de le prévoir. Sera-ce l'écrasement de la Révolution ?...

Cette douloureuse hypothèse semble bien improbable. L'immensité de l'Empire russe la rend douteuse. D'autre part, les faces de cette Révolution gigantesque sont tellement diverses que l'écrasement, fût-il complet sur un point, il n'en faudrait point conclure au désastre irrémédiable.

Ainsi, rien n'arrêtera la Révolution paysanne, qui revêt un caractère de Jacquerie et contre laquelle le tsarisme ne peut rien. Les paysans prennent la terre, purement et simplement. Ceux d'un village s'en vont dans les domaines des aristocrates et leur signifient que, désormais, la Terre fait retour au mir — à la commune ; ils s'en vont aux greniers qu'ils vident en opérant un équitable partage.

Ces opérations de prise de possession se font très correctement, avec le plus d'aménabilité possible, — à moins que les riches ne regimbent et, en commençant les brutalités, ne s'attirent des désagréments.

Que pourra le tsarisme pour enrayer ce mouvement ? Rien ! Il pourra promettre constitutions et droits de suffrage... cela n'empêchera pas les paysans de continuer leur besogne de prise de possession de la Terre — qu'ils veulent acquérir librement et sans payer aucune redevance.

D'autre part ,dans l'Empire russe sont englobés des peuples divers qui, sans vouloir se séparer de l'empire — parce qu'ils n'ont pas le moindre sentiment patriotique (n'ayant ni patriotisme particulier à leur pays, ni patriotisme plus large leur faisant une « âme » russe) — veulent acquérir, ou ont acquis, une complète autonomie. Ces peuples sont décidés à ne pas se laisser enbêter par un pouvoir central : quoique cela, ils ne sont pas séparatistes, parce qu'ils n'ont aucun intérêt à une minuscule indépendance nationale.

Tels sont, entre autres, aux rives de la Baltique, les Lithuaniens, au Caucase, les Géorgiens.

La Lithuanie est en révolte ouverte,bien près d'être affranchie ; au Caucase, les Géorgiens ont accompli cette opération.

En ce dernier pays, à l'heure présente, se produit une fermentation considérable ; en dehors de tous les partis politiques, le groupement syndical acquiert une considérable extension et tout fait présager qu'avant peu ces Syndicats qui sont non des groupements étroitement corporatifs, mais animés d'idées sociales, s'associeront à l'œuvre de transformation économique. Ainsi, les travailleurs des chemins de fer se familiarisent avec l'idée d'assurer le service par eux-mêmes, sans l'immixtion d'aucune puissance extérieure (capitaliste ou gouvernementale), donnant ainsi l'exemple de la réorganisation sociale, sur des bases communistes.

—o—

Cette multiplicité de foyers révolutionnaires et aussi la diversité d'action qui se manifeste, laisse espérer d'insurmontables obstacles d'écrasement : la réaction tsariste se noiera dans le sang, mais elle n'étouffera pas la Révolution.

C'est qu'en effet le grand drame social russe ne se joue pas qu'à Pétersbourg et qu'à Moscou.

Il n'est pas à prévoir que, malgré ses efforts et sa férocité répressive, le tsarisme écrase le mouvement révolutionnaire dans ces deux grandes villes. Mais, en fût-il malheureusement ainsi, que l'Autocratie ne serait pas victorieuse pour cela.

Tant de courage, tant d'héroïsme ne se peuvent dépenser sans résultats ! Aux heures douloureusement tragiques que vit la Rusie, les sympathies des travailleurs de partout vont à ces admirables combattants dont l'indomptable énergie nous est un encouragement à l'action.

Mais, nous ne devons pas nous borner à faire des vœux pour ces vaillants...

En tous les cas, tâchons que leurs gestes nous soient profitables,qu'ils nous servent d'enseignement et que la douloureuse expérience que trop de grands cœurs paient de leurs souffrances et de leur vie ne soit pas perdue.

Nous connaissons encore très superficiellement les épisodes des batailles de rues, à Moscou. Cependant, tels quels, nous en pouvons déduire de précieux enseignements.

Le fait qui semble surnager est l'impérieuse nécessité qu'il y a pour les peuples à intensifier la propagande antimilitariste. L'armée est la clef de voûte de la Société bourgeoise. Sans elle, ou avec une armée composée d'éléments conscients, il n'y a pas de gouvernement qui puisse résister aux injonctions populaires.

En France ,nous l'avons surabondamment constaté depuis plus d'un siècle : les seules révolutions triomphantes ont été marquées par le refus de l'armée de tirer sur le peuple.

Chaque fois, hélas ! que les soldats ont obéi aux ordres de leurs chefs, le peuple a été vaincu.

En sera-t-il autrement à Moscou ? Si les révolutionnaires sont livrés à leur propres ressources de résistance contre l'armée, malgré leur ardeur et leur courage surhumains, ne succomberont-ils pas ?... Et pourtant, les insurgés moscovites opèrent scientifiquement ; ils ne se défendent pas qu'à coups de fusils ; ils usent de bombes... Mais, si les bombes peuvent, dans un corps à corps du peuple et de la troupe mettre celle-ci en déroute, leur efficacité est problématique quand, aux coins des rues, le Pouvoir amène des canons et des mitrailleuses pour faucher les insurgés et abattre leurs barricades.

Les révoltés de Moscou ont-ils entraîné avec eux une partie des troupes ? Autant qu'on puisse en présumer, le fait semble exact : nombre de régiments étaient depuis longtemps en effervescence et presque en révolte contre leurs chefs ; il est donc très plausible que ceux-là aient pris parti pour le peuple.

En tous cas, ce serait un appoint sérieux dans la bataille et l'espoir que la contagion de l'exemple entraîne d'autres régiments — ce qui aurait pour conséquence d'anniihiler la réaction.

Attendons !... Et souhaitons que soient bonnes les nouvelles qui viendront éteindre notre poignante anxiété.

—o—

Bien d'autres faits seraient à dégager — la Révolution russe est une inépuisable mine d'enseignements ! Pour aujourd'hui, limitons-nous à insister sur ce point : l'urgente nécessité qu'il y a pour nous à accentuer la propagande antimilitariste.

Il faut que, par une incessante et inlassable besogne, nous expliquions aux soldats le crime qu'on attend d'eux.

Répétons-leur sans cesse, sans trêve ni répit, qu'ils ne sont que les gendarmes du capital : que, demain, ils peuvent être lancés contre leurs frères d'hier, en grève pour réclamer une médiocre amélioration :

Répétons-leur, en outre, qu'aux grands jours de soulèvement populaire, c'est eux qui auront, très probablement, à décider du sort de la révolte :

S'ils obéissent aux ordres criminels — tels les soudards de la rue Transnonain, les soldats de juin 1848,de décembre 1851, de mai 1871 — le Peuple (c'est-à-dire eux-mêmes) sera vaincu ;

Si, au contraire, ils marchent sur les traces des gardes françaises en juillet 1789, des soldats de juillet 1830, de février 1848, du 18 mars 1871, s'ils se refusent à être les assassins de leurs frères de Classe, ils assureront le succès de la Révolution.

Emile Pouget.

Fédération Nationale des Syndicats de Peintres

Appel
AU
PROLÉTARIAT PARISIEN

Le dimanche 1er janvier 1906, à deux heures et demie de l'après-midi, les délégués de toutes les organisations provinciales d'ouvriers peintres partiront de la Bourse du Travail de Paris pour se rendre, drapeaux syndicalistes au vent, devant le Palais du Sénat, afin d'y protester contre la mauvaise volonté des bourgeois qui refusent le vote de la loi destinée à mettre un terme aux épouvantables ravages du blanc de céruse.

Ces délégués des Syndicats d'ouvriers peintres de province seront tous choisis par leurs organisations respectives, parmi les innombrables victimes du poison contre lequel luttent depuis si longtemps les prolétaires de la peinture.

Il faut que tous ces aveugles, ces paralytiques, soient entourés des militants parisiens sans distinction de corporation.

Il faut que tous les travailleurs syndiqués de la capitale apportent, par leur présence à cette imposante manifestation, l'affirmation que le mal dont souffre une fraction de la classe ouvrière, atteint le prolétariat tout entier et, que le cas échéant,tous sauraient se lever pour la défense des intérêts de la fraction en lutte si celle-ci avait besoin de recourir à des moyens extra-légaux.

N. B. — Les secrétaires des organisations parisiennes sont priés de communiquer immédiatement à leurs organisations la lettre que vient de leur adresser la Fédération nationale des Syndicats d'ouvriers peintres.

RÉSULTATS DE GRÈVE

CHEZ LES EPICIERS

Noël vient de passer. Noël gras pour les uns, maigre pour les autres, rouge pour quelques-uns.

Comme un éclair dans la nuit, ceux pour lesquels il fut rouge viennent de porter au patronat commercial de l'épicerie un coup qui ne sera pas le dernier.

Coup de maître qui va donner à réfléchir aux potentats commerciaux, brasseurs d'affaires en chambre, rois et empereurs du commerce des pâtes et des cafés, etc., régnant et siégeant dans l'immeuble de la rue du Renard.

Coup de maître que Lépine, malgré toutes les pressions dignes de lui, n'a pu entraver, et qui, dans la matinée du 22, n'a pas dû être sans le surprendre.

Nous ne viendrons pas à nouveau, la grande presse l'a fait (plus ou moins proprement, il est vrai), exposer la situation des employés de l'épicerie ; pour aujourd'hui nous nous bornerons brièvement à l'analyse des résultats de cette campagne.

Que sont-ils ?

Le Repos hebdomadaire, qu'un trop grand nombre attend du Dieu Pouvoir, du Dieu Parlement, est, en principe et en fait, accepté. Inutile que les pères conscrits se donnent du mal : sans eux, les commis épiciers ont fait leur besogne, sans eux maintenant le Repos hebdomadaire, pour lequel tant de gens ruminent des combinaisons dans les conseils ministériels... est maintenant donné en exemple à tous les travailleurs voulant vraiment le conquérir.

La nourriture, à la table du patron ou au réfectoire, n'est pas supprimée ; mais, des différentes discussions, il est incontestable que s'il n'y a pas là satisfaction immédiate et complète, des améliorations sont obtenues. Les portions seront maintenant plus grosses, les ventres pourront se garnir plus sainement et plus librement, selon les exigences de leur estomac.

Quant à la suppression complète, ce n'est plus maintenant, pour nous, qu'une question de temps, — court, nous l'espérons.

Le couchage, avilissant et dépravant, soit au taudis infect du petit patron, soit au dortoir, image des chambrées de la caserne, reçoit dans son application un coup mortel. Désormais il est permis au cloître d'hier, d'avoir une famille ; désormais, dans l'épicerie, l'on ne dira plus que l'on ne peut s'y créer un foyer ; cela, maintenant, est exigible ; aux camarades d'avoir le courage de l'imposer à leurs seigneurs et maîtres. Le principe est adopté, aux intéressés de le faire appliquer.

Mais à côté de tous ces résultats, obtenus par la seule volonté de ceux qui menaient la campagne, il en est un surtout qui nous est cher.

C'est la première fois que nous menons vraiment la bataille ; c'est la première fois que notre jeune syndicat entrait en lutte directe avec les forces patronales, petit et gros commerce, frères ennemis, mais coalisés en la circonstance, pour faire échec à notre action.

Action directe et raisonnée, faite par des militants sincères, jeunes, mais éprouvés, elle a montré que maintenant il fallait compter avec nous. C'est la première fois, ce ne sera pas la dernière.

Avides de liberté, avides de bien-être, nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin.

Que cela serve d'exemple à tous les travailleurs.

Par eux-mêmes, dans un élan de révolte consciente, les épiciers ont fait un premier pas vers leur émancipation ; par eux-mêmes ils ont pris rang dans le syndicalisme révolutionnaire. Celui-ci, au 1er mai, peut compter sur eux. Nous y aurons notre place.

Eugène Laval.

Pour la Liberté syndicale

Comité d'entente pour la conquête du Droit Syndical

Les différentes organisations formées d'ouvriers, d'employés ou de fonctionnaires relevant de l'Etat, viennent de constituer un Comité qui a pris pour nom : « *Comité d'entente pour la conquête du droit syndical* ».

Ce Comité a pour but de mener une agitation pour que soit reconnu par le patron qu'est l'Etat, la liberté syndicale pour ses salariés.

Différentes mesures ont été prises en vue de cette agitation. Un Congrès formé de délégués par catégories de salariés de l'Etat, se réunira le 21 janvier prochain pour examiner les moyens à employer pour l'obtention de ce droit essentiel qu'est la liberté syndicale.

Le 28 janvier, une réunion aura lieu dans le plus grand nombre possible de villes, où seront convoqués tous les salariés de l'Etat, sans exception.

Les Bourses du Travail seront invitées à prêter leur appui à cette manifestation. Une circulaire leur donnera les renseignements nécessaires pour déterminer la nature du concours que l'on attend d'elles.

En vue de ces réunions, des circulaires vont être imprimées pour être distribuées aux intéressés : facteurs, instituteurs, fonctionnaires divers. Ces circulaires indiqueront les raisons qui militent en faveur du droit syndical et, pour leur distribution, nous comptons sur les organisations et les camarades des autres corporations.

Nous invitons donc les camarades en relations avec des facteurs,des instituteurs,des fonctionnaires, de nous adresser un mot et le Comité leur donnera les indications voulues et leur fera parvenir, le moment voulu, les circulaires.

Un mois nous sépare de cette manifestation. Il importe donc de se hâter. Nous comptons sur le concours des camarades pour permettre à d'autres travailleurs de conquérir un droit qu'ils possèdent.

Pour la C. G. T., le secrétaire :
V. Griffuelhes.

La Guerre aux Syndicats

ENCORE UNE !

La Bourse du Travail de Bourges vient aussi de se voir retirer une subvention annuelle de 500 francs que lui accordait la municipalité. Malgré les protestations du camarade Hervier, qui releva comme il fallait l'accusation de faire de la politique dans la Bourse du Travail, ce prétexte hypocrite prévalut et à la majorité moins 3 voix la subvention de la Bourse fut retirée.

Nous sommes tranquilles sur les résultats de ce nouveau fait de guerre d'une municipalité au service de la bourgeoisie. Ils n'empêcheront point notre camarade Hervier et les autres militants de continuer leur propagande d'organisation, d'éducation et d'action syndicales. Ils n'empêcheront pas le syndicalisme de se développer quand même. Ils n'empêcheront pas le Prolétariat berrichon d'être fidèle au rendez-vous le Premier Mai prochain. Toutes ces preuves de la frousse bourgeoise sera pour nos amis de Bourges comme pour nous un encouragement pour l'action.

On le voit bien, nos dirigeants, nos élus veulent précipiter l'indépendance des Bourses du Travail. Ils pensent, les malheureux, empêcher l'élan que prend le Prolétariat vers son émancipation ; ils croient obstruer notre chemin ; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils nous retirent les pierres et les mettent en tas pour que nous les leur jetions. Nous n'y manquerons pas !

Georges Yvetot.

La Journée de Huit Heures légitimée par la Science

La raison primordiale qui pousse les travailleurs à exiger la journée de Huit Heures, est la volonté de diminuer l'emprise capitaliste et de se soustraire partiellement — en attendant mieux ! — au joug du patronat.

C'est pourquoi, en principe, on pourrait ne pas se préoccuper des répercussions que peut avoir sur l'exploiteur la mise en pratique de la journée de Huit Heures. Les objections faites, en effet, le sont toutes au point de vue patronal : on met en avant la concurrence, les frais généraux, etc., pour conclure que le « pauvre » patron ne pourra pas tenir le coup et sera acculé à la faillite.

Et puis après ? Si tous les patrons faisaient faillite, la vie sociale ne s'arrêterait pas pour cela ; on s'organiserait autrement, voilà tout !... Et tout le monde s'en trouverait mieux.

Cependant, comme les travailleurs qui revendiquent la journée de Huit Heures ont à tenir compte des contingences, qu'ils ont aussi à démolir sophismes et préjugés mis en circulation par les exploiteurs, il n'est pas mauvais qu'ils accumulent les arguments de tous ordres qui démontrent la nécessité de réduire au moins à huit heures — si ce n'est à davantage — la journée de travail.

C'est pourquoi, outre les raisons sociales, familiales, d'hygiène, etc., qu'ils font valoir, il leur arrive, en prenant exemple de ce qui se passe hors de France, de montrer que les « pauvres » patrons ne seront pas aussi appauvris qu'ils le seriment par le régime des 8 Heures. Il y a même des cas — et ils sont nombreux — où la réduction à Huit Heures de la journée a apporté une augmentation de profit au patron.

Nous avons déjà eu à citer de ces cas... et nous aurons à y revenir. Pour aujourd'hui, nous examinerons les conséquences de la journée de Huit Heures à un point de vue d'hygiène. Et c'est sur les travaux de M. Imbert, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et de M. Mestre, inspecteur du travail de l'Hérault, que nous nous appuierons.

—o—

MM. Imbert et Mestre ont résumé leurs travaux dans la *Revue scientifique* des 21 septembre 1904 et 21 octobre 1905. Ces travaux ont porté sur la fréquence des accidents du travail (officiellement enregistrés) aux différentes heures du jour et aux divers jours de la semaine.

Les auteurs se sont servis de données recueillies par le service de l'inspection du travail dans les départements de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, du Cantal, du Tarn-et-Garonne, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales en 1903 et en 1904, ainsi que celles publiées dans le *Bulletin du Travail*, de Belgique, de décembre 1901 à novembre 1902 et de décembre 1902 à novembre 1903.

Les courbes qu'ils ont établies d'après les variations du nombre d'accidents aux différentes heures du jour, accusent, en général, une augmentation rapide et régulière de ce nombre depuis le matin, atteignant un maximum à 10 ou 11 heures ; il devient quasi-nul à midi et manifeste ensuite un nouvel accroissement rapide et régulier, atteignant un maximum plus considérable que celui du matin vers 4 ou 5 heures du soir.

Ainsi, en 1903, dans les neuf départements ci-dessus désignés, 5,534 accidents de travail sont notés, dont :

210 à 6	heures du matin	120 à 1 h.	après-midi
235 à 7	—	420 à 2	—
375 à 8	—	530 à 3	—
520 à 9	—	740 à 4	—
600 à 10	—	750 à 5	—
405 à 11	—	350 à 6	—
55 à 12	—	95 à 7	—

(100 de huit heures du soir à minuit et 160 de une à cinq heures du matin.)

En 1904, on a enregistré, dans les cinq premiers départements ci-dessus désignés, 4,582 accidents de travail, dont :

110 à 6	heures du matin	132 à 1 h.	après-midi
232 à 7	—	310 à 2	—
305 à 8	—	421 à 3	—
310 à 9	—	588 à 4	—
478 à 10	—	513 à 5	—
292 à 11	—	251 à 6	—
50 à 12	—	58 à 7	—

(151 de huit heures du soir à minuit et 118 de une heure à cinq heures du matin.)

L'allure de ces courbes indique nettement que la fatigue va croissant avec rapidité du-

rant le travail soutenu plus de deux ou trois heures et que le repos de midi la fait disparaître, en grande partie du moins. Elle montre que cette fatigue engendre des incapacités de travail qui peuvent se sommer en une perte plus considérable que le gain résultant du surcroît de temps de travail qui en est la cause.

Cette fatigue, disent MM. Imbert et Mestre, est aussi fatale pour l'organisme que la faim et la soif ; quels que soient la vigueur, l'entraînement et la résistance d'un ouvrier, il ne peut pas plus éviter de se fatiguer en travaillant qu'il ne lui est possible de se soustraire aux besoins de manger et de boire. La fatigue, au degré près, est aussi inévitable pour l'athlète vainqueur dans la Ceinture d'Or que pour l'enfant qui s'exerce à la lutte, ou le convalescent qui essaie pour la première fois ses forces hors de son lit. Ce sont là des données fournies par la science expérimentale et qui sont au-dessus de toute contestation...

Et ils ajoutent :

La science n'est ni socialiste par essence, ni capitaliste par nature, elle est simplement la vérité, disent les auteurs ; elle nous a permis, étant données nos statistiques, de remonter à la cause générale d'une progression qui se résume, en fait, en une perte d'énergie totale assez importante, et l'on ne peut nier que cette constatation ait son importance.

Quant au remède à apporter au mal, quant aux moyens pratiques à trouver pour remédier à un fâcheux état de choses, nous en avons indiqué un, il est vrai (intercalation d'une demi-heure de repos au milieu de chaque demi-journée), mais sans croire que ce moyen était le seul ou le meilleur, et nous en discuterons un autre plus loin : la suppression de la dernière heure de travail de la seconde demi-journée, ou même l'établissement de la journée de huit heures, si ardemment réclamée par tout le prolétariat. Nous sommes ainsi amenés, à propos de cette question tout à fait physiologique de la fatigue professionnelle, non pas à discuter, dirons-nous, l'un des problèmes sociaux actuels qu'il est le plus urgent de résoudre, car il mérite d'être considéré à de multiples point de vue, mais à aborder ce problème par l'un de ses côtés scientifiques, ou du moins à présenter des considérations qui peuvent aider à en trouver la solution rationnelle.

—o—

Les courbes établies par MM. Imbert et Mestre sur les variations du nombre d'accidents aux divers jours de la semaine sont aussi probantes que celles relatives aux accidents de la journée. De leur enquête, ils ont éliminé les métiers où le travail n'est pas quotidien, mais dépend du temps qu'il fait (terrassement, transports, bâtiment, etc.) et ils ont constaté une augmentation régulière du nombre des accidents du commencement à la fin de la semaine.

Les industries chimiques de l'Hérault, par exemple, comptèrent en 1904 :

	44	accidents de travail	le lundi
	46	— —	mardi
	47	— —	mercredi
	57	— —	jeudi
	52	— —	vendredi
et	64	— —	samedi

En Belgique (pays d'industries continues, mines, usines, chantiers, fabriques), durant la période décembre 1902 à novembre 1903, on a enregistré un total de :

	367	accidents de travail	le lundi
	385	— —	mardi
	410	— —	mercredi
	425	— —	jeudi
	420	— —	vendredi
et	435	— —	samedi

L'allure de ces courbes indique nettement qu'il y a surmenage journalier allant s'accumulant du commencement à la fin de la semaine, c'est-à-dire que la journée de travail actuelle est trop longue par rapport au repos insuffisant qui la suit.

Le labeur journalier est trop intense pour que l'élimination des déchets toxiques de l'organisme ne puisse s'effectuer en entier, entre la fin d'une journée et le commencement de l'autre. Le temps de repos n'est pas assez considérable et ces déchets toxiques — qui sont la cause originelle de la fatigue — s'accumulent dans l'organisme. Donc, au commencement de la journée suivante, l'ouvrier se trouve « au début du travail quotidien, partiellement intoxiqué encore, c'est-à-dire fatigué déjà et dans un état comparable à celui d'un ouvrier non surmené, mais ayant déjà fourni une somme plus ou moins considérable de travail. Les effets s'additionnant de jour en jour, la fatigue s'accentue et bientôt apparaîtrait la courbature, si le repos plus long du dimanche ne permettait à l'organisme de se débarrasser entièrement des déchets qui l'encombrent et de revenir ainsi à son état normal. »

Ainsi, des recherches scientifiques de MM. Imbert et Mestre découle l'absolue nécessité pour la classe ouvrière, non seulement de la réduction quotidienne de la durée du travail, mais encore du repos hebdomadaire.

Il est inutile d'ajouter aucuns commentaires ; il nous suffit de constater que la science vient légitimer les revendications ouvrières.

Sus aux Grévistes!

Condamnations à Paris et à Lorient. — Fournée à Béziers.

Le tribunal de classe qu'est la correctionnelle fonctionne avec brio contre les grévistes.

A Paris, cette dernière semaine, sous le vague prétexte d'entraves à la liberté du travail, sept terrassiers ont été condamnés à des peines variant de un mois à six mois.

Et ce n'est pas tout ! Une fournée de camarades va passer encore, ces jours-ci, au tourniquet du Palais de Justice.

A Lorient, même sévérité : cinq camarades du port ont été condamnés, pour délit de grève, de un à deux mois de prison. Le camarade E. Dantu, trésorier du syndicat de l'ameublement, a, de par ses fonctions, obtenu trois mois de prison. Et aucun n'a eu de sursis !

—o—

A Béziers, au moment où nous mettons sous presse, dix-neuf paysans, dont deux jeunes filles, — tous de Lespignan, — sont poursuivis... toujours sous prétexte d'entraves à la liberté du travail.

Leur « crime » est d'avoir participé à une grève de paysans à Lespignan, — crime d'autant plus grand, aux yeux des chats-fourrés, que les camarades agriculteurs ont, en partie, obtenu satisfaction.

Ainsi s'avère de plus en plus que, sous la République — tout comme en régime monarchique — les travailleurs sont frappés sans pitié.

Veste Préfectorale

Le racolage des Syndicats parisiens. — La Commission Administrative fantôme !

Depuis trois mois, de semaine en semaine était remise la nomination de la Commission Administrative. Comme il fallait pourtant en finir, l'élection a été irrévocablement fixée à samedi dernier.

On avait escompté, grâce à un habile racolage, une minorité de syndicats volants, assez « conséquente » pour que la préfecture puisse en triompher.

Il faut déchanter ! Il y a eu juste 57 syndicats pour prendre part au vote. Aussi, les candidats qui s'étaient mis sur les rangs sont-ils marris de l'aventure. S'ils eussent su, ils ne se fussent pas fourrés dans tel guêpier !

La commission provisoire, nommée au lendemain de l'intrusion préfectorale et policière à la Bourse du Travail avait été élue par 26 syndicats. Malgré ses efforts, malgré l'appât des subventions, depuis le mois d'août, ce chiffre n'a fait que doubler, puisque c'est 57 syndicats seulement qui ont fait lur soumission.

Or, il y a à l'immeuble de la rue du Château-d'Eau 285 syndicats !

Avec le système de la R. P., ces 57 syndicats ont disposé de 101 voix, qui se sont réparties comme suit sur les membres à élire :

Mme Blondelue, des fleuristes, 86 voix. — Bernard, de l'enseignement libre, 89 voix. — Bunod, des paveurs en bois, 79 voix. — Cauvin, des lithographes, 87 voix. — Comaille, des pâtissiers, 81 voix. — Dupuy, des confiseurs, 76 voix. — Fernbach, des plombiers, 83 voix. — Jacquot, des camionneurs, 89 voix. — Le Rouvillois, des voyageurs de commerce, 87 voix. — Montélimard, des teinturiers, 87 voix. — Muller, des coupeurs en chaussures, 91 voix. — Pagès, des travailleurs du gaz, 90 voix. — Poulet, des coupeurs chemisiers, 82 voix. — Woilot, du cartonnage, 85 voix.

Devant ce piteux résultat, cette commission-fantôme s'est réunie mardi soir et, après avoir examiné la situation piteuse dans laquelle elle s'est mise, elle a décidé de donner sa démission.

UN MANIFESTE DES POSTIERS

Protestation du Syndicat des Sous-Agents contre les « promesses » gouvernementales.

Le gouvernement n'est jamais chiche de promesses — mais promettre et tenir sont deux choses distinctes... et le gouvernement ne sait que promettre.

Il vient d'en donner une preuve de plus, aux sous-agents des Postes, dont la situation est on ne peut plus précaire.

Depuis quelques temps, afin d'endormir ces travailleurs, on faisait luire à leur yeux l'espoir d'un crédit de 50 millions qui allait être demandé au Parlement pour améliorer les services des P. T. T.

Bluffage ! Il serait trop long d'éplucher l'emploi de ces 50 millions. Constatons qu'il n'en sera attribué qu'une très infime partie aux sous-agents. On parle de 8 millions...

En tous les cas, voici en quoi va consister la grande réforme à leur égard : à l'heure présente, le traitement maximum des facteurs de ville est de 1,600 francs — avec les crédits en question, on le porte à 1,700 francs. Mais on oublie de dire que pour atteindre ce maximum, les facteurs doivent avoir 18 à 20 ans de service.

Et, qui plus est, les facteurs de 1,600 francs, — ceux à qui on promet 100 francs d'augmentation, — sont les « privilégiés » de la corporation... si on peut qualifier de « privilégiés » un pauvre gars de travailleur qui arrive à gagner cette maigre somme après vingt ans d'esclavage ! Ceux-là sont facteurs dans les grands quartiers et ils ont chance de se refaire avec les « étrennes ».

Mais, les autres !... Ceux qui ont douze ou treize cents francs par an, ceux-là ne sont pas augmentés.

Outre cette augmentation qui ne porte que sur certains — de façon à créer des zizanies entre facteurs, en vertu de l'adage que les gouvernements doivent diviser pour régner sans encombre — il est aussi question d'accorder aux brigadiers cent francs d'indemnité de déplacement.

Et c'est tout !

Devant un déni de justice aussi formel, le syndicat des sous-agents des P. T. T., constatant, une fois de plus, qu'on se moque des facteurs, vient de lancer le manifeste suivant, qui met les choses au point et fixe les responsabilités :

A LA POPULATION PARISIENNE

Des bruits persistants qu'une grève des sous-agents des Postes de Paris est sur le point d'éclater ont été répandus par une certaine presse, qui a évidemment intérêt à discréditer le petit personnel postal devant l'opinion publique.

Ces bruits alarmants ne reposent sur aucun fondement sérieux.

Victimes d'une situation déplorable, les sous-agents des postes et télégraphes réclament en vain et depuis longtemps des améliorations constamment repoussées ou ajournées.

C'est la campagne ardente du personnel qui a mis à nu la crise dont souffre l'un des plus importants services nationaux, qui a fait apparaître les vices et les défectuosités sans nombre des divers rouages postaux, télégraphiques et téléphoniques.

Les sous-agents pouvaient espérer qu'à la suite de cette campagne l'examen de leur situation serait compris dans l'ensemble des réformes que le gouvernement est acculé à faire.

Il n'en est rien !

Une fois de plus, ils sont oubliés; une fois de plus, le public est trompé.

Il est bien question de faire adopter par le Parlement un projet qui comporte une dépense de 50 millions. Mais comment se trouve réparti cet énorme crédit ?

42 millions sont affectés à la réfection ou à la modification du matériel. Les huit autres millions sont réservés pour l'amélioration de la situation du personnel. Mais dans quelles conditions ?

On crée une nouvelle classe d'employés supérieurs qui, du traitement de 4,000, passe de suite à 4,500 francs.

Mais pour ceux qu'on appelle les sous-agents, c'est-à-dire les facteurs, gardiens de bureau, chargeurs, facteurs du télégraphe, tubistes, boulistes, etc., etc., pour ceux-là rien, sinon un semblant d'amélioration qui consiste à porter le traitement maximum de 1,600 à 1,700 francs, et qu'ils ne pourront atteindre qu'au bout de dix-huit à vingt ans de services administratifs.

En réalité, tous ces malheureux continueront leur exténuante besogne pour un traitement annuel de 1,100 francs, c'est-à-dire 3 francs par jour, qu'ils devront conserver pendant trois ans avant de recevoir une première augmentation de 100 francs.

Comment s'étonner, après cela, que la tuberculose fasse tant de victimes dans une administration dont le personnel le plus nombreux est obligé de s'imposer et d'imposer aux siens toutes sortes de privations !

Et le facteur rural n'est pas plus heureux. Pour un salaire quotidien qui ne dépasse pas 2 francs, il doit arpenter chaque jour trente-deux kilomètres.

Voilà la vérité sur la situation de ces « fonctionnaires de la République » qui commencent la journée avant cinq heures du matin pour ne la terminer souvent qu'à dix heures du soir !

Il est vrai qu'aux uns et aux autres l'on accorde le triste privilège de se livrer en fin d'année à une honteuse et humiliante mendicité.

Le public ignore la gravité de cette situation. On pourra augmenter le matériel ou le moderniser à loisir, ce matériel ne fonctionnera pas mieux tant que le personnel ne sera pas plus nombreux et restera mal payé.

Les sous-agents des postes et télégraphes, qui ont nettement conscience de l'importance de leurs fonctions et qui savent ne pas séparer leurs intérêts de ceux du public, lutteront par tous les moyens pacifiques pour le succès de leurs revendications. Mais si l'on refuse systématiquement d'écouter leur voix et que des complications surgissent, ils ont confiance dans le bon sens de l'opinion, qui saura discerner les responsabilités.

LE CONSEIL SYNDICAL.

Les Grèves Parisiennes

LES TERRASSIERS

Les terrassiers reprennent le travail avec satisfaction partielle. — Tubistes et maçons continuent la grève. — Les malfaçons

Jeudi dernier, après avoir reçu des promesses formelles, qui donnent satisfaction aux terrassiers, la cessation de la grève a été décidée.

Les camarades ont des engagements catégoriques, pour la garantie des salaires, pour la suppression de la signature, pour la plus-value au cas de travaux dans des terrains mauvais, etc.

Seuls, restent en grève les maçons et les tubistes, — ce qui fait encore un effectif de 1,400 grévistes.

Quant à l'enquête sur les malfaçons, elle se continue de plus belle, — et c'est de plus en plus que se découvrent les malfaçons.

C'est au point qu'on ne sait qui est le plus criminel — ou l'administration, ou les entrepreneurs ?...

Voilà des malfaiteurs publics, formellement reconnus pour voleurs dans toute l'acception du terme, — et les vols qu'ils ont commis peuvent avoir des répercussions épouvantables, être la cause de catastrophes affreuses.

Et ces scélérats sont en liberté !

Moins chançards que ces criminels sont les grévistes arrêtés pour « entraves à la liberté du travail », — ceux-là sont incarcérés. Mais aussi, pourquoi n'ont-ils pas volé des millions ?

A ! si un terrassier, ayant faim, avait choppé un gigot à l'étal d'un boucher, on n'y eût pas mis tant de façons, — on l'eût envoyé au Dépôt, sans phrases.

Il n'en va pas ainsi pour les entrepreneurs ; comme c'est la Ville, — c'est-à-dire nous tous qu'ils ont volés — l'aministration, qui est leur complice, se garde fort de porter plainte contre eux.

C'est le cas de dire de cette engeance : « Crapule et Cie ! »

LES EPICIERS

Superbe mouvement de grève. — Belle victoire, bon présage d'avenir.

Ainsi que nous le faisions prévoir au dernier numéro, la grève des épiciers a été décidée dans la nuit de vendredi à samedi.

Plus haut, le camarade Laval a noté les résultats de cette grève. Ajoutons que les commis épiciers qui ont cessé le travail ont eu besoin, pour accomplir cet acte, de beaucoup plus d'énergie que d'autres travailleurs.

La plupart d'entre eux sont des jeunes gens couchant dans les soupentes des magasins ou dans des dortoirs. Or, quand la grève a éclaté, nombre d'entre eux ont été sans logis et ceux qui n'avaient pas le porte-monnaie garni, — ce qui était assez général puisqu'on était à la fin du mois et qu'ils ne sont payés qu'au 31 — ont dû coucher à la belle étoile.

Par la froidure de la saison, le charme était mince ! Malgré les ennuis de telle aventure, nombreux ont été les camarades qui, après une dure journée de travail, après une soirée passée à la réunion ont, la grève votée, pris le chemin des Halles où ils ont passé la nuit.

Pour agir ainsi, il fallait du tempérament !

Et qui plus est, dans les deux jours qu'a duré la grève, les grévistes n'ont pas hésité à faire des manifestations contre les épiceries où l'on travaillait, — malgré que l'empereur Lépine les ait menacé des travaux forcés....

Donc, rendons cette justice aux épiciers : ils ont eu besoin, dans leur lutte, de déployer plus d'énergie que d'autres camarades.

CHEZ DUFAYEL

Résistance à outrance. — Clients, ne payez pas !

Il n'y a pas de changement dans la grève de la maison Dufayel.

Le patron du Dôme l'avait pris de haut, s'imaginant que tout allait plier sous les millions qu'il a ratissés. Une proposition d'arbitrage, faite par le juge de paix du 18e arrondissement, et qu'avaient acceptée les grévistes, prouvant ainsi qu'ils sont animés d'esprit de conciliation, a été refusée par lui.

Qu'il continue à faire le faraud — c'est sa caisse qui en souffre. Tout d'abord, ses clients reçoivent avec le manche à balai le receveur faux-frère qui passe toucher le versement hebdomadaire.

En outre, comme Dufayel veut prouver que son magasin fonctionne, comme devant, il reçoit la visite de clients plus ou moins véreux qui viennent acheter, espérant que, faute de temps pour aller aux renseignements, il va leur être possible « d'empiler ».

Mardi matin, en grand monôme, la colonne des grévistes s'est engouffrée dans le magasin Dufayel et l'a traversé, entrant par une porte et sortant par l'autre. Après cette manifestation qui avait pour but de prouver au patron que les grévistes sont étroitement unis dans la résistance, les camarades se sont rendus à leur salle de réunion où la grève à outrance a été acclamée.

Dans la soirée, des pourparlers étaient à nouveau engagés avec Dufayel. Qu'en sortira-t-il ?

LES

Sardinières de Douarnenez

Jésuitisme des exploiteurs. — Boycottage des militants. — Appel à la solidarité.

Depuis un an, les travailleurs de la région finistérienne résolus à s'affranchir du joug patronal et capitaliste se sont organisés.

Suivant l'exemple des ouvriers de toutes catégories, victorieux partout dans leurs conflits avec leurs exploiteurs, les ouvrières sardinières de Douarnenez se sont syndiquées et déclarant la grève ont exigé la suppression du travail aux pièces (au mille ou à l'occasion) et son remplacement par le travail à l'heure.

Jusqu'en février dernier, ces camarades étaient exploitées de la façon la plus honteuse ; leurs salaires déjà de famine, étaient rognés encore de moitié, grâce aux expédients des commises et des patrons. Ainsi, il était facile de constater combien de mille de poissons étaient entrés à l'usine ; en faisant le total des salaires distribués, on remarquait facilement qu'à peine la moitié du travail fait avait été payé.... Aucun moyen de contrôle n'était à la disposition des ouvrières, qui étaient volées tant et plus.

Depuis la dernière grève, grâce au travail à l'heure, il en va autrement : les ouvrières connaissent le gain acquis à la fin de la semaine, — gain qui est presque double de celui d'autrefois.

Il est facile de comprendre que, mécontents, les employeurs ont mis tout en œuvre pour récupérer les pertes ainsi subies par eux : calomnies, violation des contrats, essais de syndicats jaunes, achats de consciences, etc., etc. Jusqu'ici ils ont toujours échoué.

Ces messieurs, gavés et repus, sont d'autant plus exaspérés que, jusqu'ici, tout leur avait souri : la plupart d'entre eux étaient des loqueteux il y a vingt ans ; millionnaires en grande partie maintenant, ils ne comprennent pas qu'on leur résiste. Quoi qu'il en soit, ils n'ont pas encore entamé le bloc syndical.

Ils ont fait donner le ban et l'arrière-ban des « Enfants de Marie », des « Mères chrétiennes », etc. sans réussir dans leurs tentatives.

Leur dernière manœuvre a été la mise à l'index des militantes du bureau syndical : une centaine d'ouvrières se sont vues dernièrement refuser les arrhes qui constituent l'engagement mutuel entre patrons et ouvrières pour la prochaine campagne de pêche. Sous la pression de l'effervescence ouvrière et des réunions organisées par les camarades Pommier, délégué de la C.G. du Travail et Le Gall, de la Bourse du Travail de Brest, la plus grande partie des ouvrières ont été reprises.

Mais les camarades du conseil et quelques autres sous des prétextes jésuitiques et qui cachent la haine du syndicat, sont boycottées.

La dernière campagne de pêche a été désastreuse, la misère est grande à Douarnenez. le chômage actuellement serait pour ces vaillantes lutteuses la détresse à la maison pour les petits, l'expatriement forcé et la dissolution du syndicat, car la peur de la répression ferait hésiter les plus braves.

Les circonstances actuelles nous laissent, en attendant un soulèvement et une victoire prochaine si les tracasseries continuent, la ressource de soutenir pécuniairement nos sœurs de misère et de lutte.

Elles ont bravé les rancunes patronales, déjoué et démasqué le policier Rouquier, commissaire spécial de la préfecture et de l'intérieur, qui voulait en faire des instruments gouvernementaux, répudié les politiciens qui essayaient de s'en faire des agents électoraux, combattu les marchands de résignation et d'eau bénite, conspué comme il convient le sanglant préfet Collignon, l'homme des fusillades du 8 juillet 1904, à Brest.

Elles ont contre elles les patrons, l'administration, la police, le gouvernement même.

C'est dire que la lutte sera rude pour leur jeune organisation inexpérimentée et que l'on veut détruire parce qu'elles ont énergiquement refusé un nouveau contrat de travail onéreux pour elles, mais profitable aux patrons et qu'hypocritement on voulait leur faire accepter.

Leur caisse fortement éprouvée par ces conflits continuels ne peut pas les aider suffisamment. Nous faisons donc un appel pressant aux organisations ouvrières pour soutenir nos camarades, leur syndicat, — le premier des femmes de la région.

Il y va de l'avenir des syndicats féminins et ouvriers du Finistère, qui se sont donnés à tâche d'émanciper les travailleurs de notre région si retardataires jusqu'ici et qui naissent à la vie syndicale.

Pour la Bourse du Travail de Brest et l'Union des Syndicats du Finistère, J. LE GALL.

Adresser les fonds soit : à la camarade Palud, 51, rue Duguay-Trouin, Douarnenez ; A Rouillier, secrétaire de la Bourse du Travail, 30, rue du Château, à Brest.

AVIS IMPORTANT

Pour éviter des réclamations occasionnées par les nombreuses demandes de brochures diverses, nous prévenons les organisations que nous ne pouvons expédier que les brochures éditées par la Confédération.

Pour les ouvrages autres que ceux indiqués ci-dessous, s'adresser directement à leurs auteurs :

Le Manuel du Soldat, 4 fr 50 le 100, port compris ; Grève Générale réformiste et révolutionnaire, 6 fr. le 100, port compris ; La journée de Huit Heures, 4 fr. le 100, port compris ; La journée de Huit Heures dans le bâtiment, 4 fr. le 100, port compris ; Le Manuel du Paysan, 7 fr. le 100, port compris.

Le trésorier : A. LEVY.

A partir du Premier Mai 1906 nous ne travaillerons plus que Huit Heures.

Dans l'Internationale

Au camarade Humbreit, secrétaire de l'organe central des Syndicats allemands.

Je vous ai promis des chiffres. Je vous les apporte. Ils peuvent supporter la comparaison avec les vôtres.

Vous me reprochez de vouloir prouver la supériorité de notre action sur la vôtre, et vous vous empressez de tenter la démonstration du contraire. Voilà qui n'est pas très logique.

Avant de donner les chiffres relatifs à votre pays, je tiens tout d'abord à vous donner les chiffres publiés en France sur vos propres conflits. Vous pourrez apprécier ensuite dans quelle mesure nous sommes induits en erreur sur votre mouvement.

—o—

En 1900, vous avez eu 1,433 grèves, comprenant 122,803 grévistes. Elles se sont terminées par 275 réussites avec 12,713 grévistes, par 505 réussites partielles avec 66,508 grévistes et par 653 échecs avec 43,582 grévistes, soit 19.2 pour cent de réussites, 35.2 pour cent de réussites partielles, 45.6 pour cent d'échecs. Soit ensore 10.3 pour cent des grévistes ont obtenu des satisfactions 52.2 pour cent ont obtenu des satisfactions partielles et 35.5 pour cent n'ont rien obtenu.

Vous avez eu 35 *lock-out* dont on connaît le résultat. Dans 13, les patrons ont réussi, dans 17 ils ont réussi partiellemnt et dans 5 ils ont échoué.

En 1901, vous avez eu 1,056 grèves, comprenant 55,262 grévistes : 200 avec 8,803 grévistes ont abouti, 285 avec 18,457 grévistes ont abouti partiellement, 571 avec 28,002 grévistes ont échoué. Soit 18.9 pour cent de succès, 27 pour cent de succès partiels et 54,1 pour cent d'échecs. Soit 15.9 pour cent de grévistes ont obtenu satisfaction, 33.4 pour cent ont obtenu des satisfactions et 50.7 pour cent n'ont rien obtenu.

On a connu le résultat de 35 *lock-out*. Dans 16 les patrons ont réussi, dans 8 ils ont réussi partiellement et dans 11 ils ont échoué.

En 1902, 1,060 grèves comprenaient 53,912 grévistes. Il y a eu 228 réussites avec 8,529 grévistes, 225 réussites partielles avec 22,004 grévistes, 597 échecs avec 23,379 grévistes. Soit 21.5 pour cent de succès, 22.2 pour cent de succès partiels et 56.3 pour cent d'insuccès. Soit encore 15.8 pour cent de grévistes ont satisfaction, 40.8 pour cent de grévistes ont des satisfactions partielles et 43.4 pour cent n'obtiennent rien.

On a connu le résultat de 46 *lock-out*. Dans 30 les patrons ont réussi, dans 7 ils ont réussi partiellement et dans 9 ils ont échoué.

En 1903, 1,374 grèves comprenaient 85,603 ouvriers. Il y a eu 300 réussites avec 13,815 grévistes, 444 réussites partielles avec 39,332 grévistes et 630 échecs avec 32,456 grévistes. Soit 21.8 pour cent de succès, 32,3 pour cent de succès partiels, 45,9 pour cent d'échecs. Soit encore 16,1 pour cent de grévistes ont obtenu des satisfactions, 46 pour cent de grévistes ont obtenu des satisfactions partielles, et 37,9 pour cent de grévistes n'ont rien obtenu.

Vous avez eu 70 *lock-out* dont on a connu le résultat. Dans 36 les patrons réussirent, dans 15 ils réussirent partiellement et dans 19 ils échouèrent.

En résumé, nous trouvons pour ces quatre années que vous avez eu 4,923 grèves qui ont compris 317,580 ouvriers. Elles se répartissent, en 1,003 succès avec 43,860 ouvriers, en 1,469 succès partiels avec 146,301 ouvriers et en 2,451 échecs avec 127,419. Ainsi, 2,472 grèves ont apporté des améliorations à 190,161 ouvriers tandis que 2,451 grèves n'apportaient rien à 127,419 ouvriers (1).

Tels sont les chiffres, camarade Humbreit, que je tire d'une publication officielle dont je ne saurais me porter garant. Mais je vous ferai remarquer que dans le milieu qui publie ces chiffres, notre action est très mal vue, tandis qu'au contraire la vôtre y est citée en exemple aux travailleurs français. Vous comprendrez que si ces chiffres sont inexacts, la faute en incombe aux personnages qui essaient par tous les moyens à faire imiter, par nos syndicats, votre méthode.

—o—

Dans la même publication, je trouve pour notre pays les chiffres qui suivent. Vous m'excuserez de leur longueur.

En France, l'année 1899 a vu 740 grèves comprenant 176,826 grévistes. Elles se sont terminées : 180 avec 21,131 grévistes par une réussite complète, 282 avec 124,767 grévistes par une réussite partielle et 278 avec 30,328 grévistes par un échec.

Sur ces 740 grèves, 422 avaient pour but une augmentation de salaire. Elles se sont réparties de la façon suivante : 99 comprenant 20,239 grévistes avec réussite complète, 168 comprenant 64,261 grévistes avec une réussite partielle et 155 comprenant 32,072 grévistes avec un échec.

101 grèves avaient pour objet de réduire la durée de travail avec le même salaire ou même un salaire supérieur.

48 de ces demandes intéressant 10,520 grévistes ont été suivies de réussite complète, 18 avec 18,274 grévistes de réussite partielle et 37 avec 3,496 grévistes ont échoué.

45 grèves étaient motivées par une réduction de salaire ; 45.7 pour cent des ouvriers lésés sont parvenus à l'éviter, 22,7 pour cent l'ont évité en partie et 31,5 pour cent ont été contraints de la subir.

L'année 1900 a vu 902 grèves comprenant 222,714 grévistes. Elles ont donné 205 réussites avec 24,216 grévistes, 360 réussites partielles avec 140,358 grévistes et 337 échecs avec 58,140 grévistes.

580 reposaient sur une demande d'augmentation de salaires ; 113 de ces demandes comprenant 37,893 grévistes ont réussi complètement, 249 avec 92,070 grévistes ont réussi en partie et 218 avec 48,894 grévistes ont échoué.

100 reposaient sur une demande de réduction de la durée de travail ; 44 avec 23,925 grévistes ont réussi, 24 avec 35,448 ont abouti partiellement et 32 avec 19,139 grévistes ont échoué.

66 grèves étaient motivées par une réduction de salaires : 30.8 pour cent des ouvriers lésés sont parvenus à l'éviter, 50.9 pour cent l'ont évitée en partie et 18.3 pour cent l'ont subie.

(1) Pour l'année 1899, je trouve 1,288 grève avec 99,338 grévistes, soit 304 succès, 408 succès partiels et 466 échecs, pour 1,178 grèves dont le résultat est donné.

Avec la moyenne des grèves de la période décennale 1894-1900 on obtient : 49,25 pour cent des grévistes réussissent ; 46,58 pour cent réussissent en partie et 34,17 pour cent échouent.

L'année 1901 a vu 523 grèves comprenant 111,414 grévistes. Elles ont donné 114 réussites avec 9,364 grévistes, 195 réussites partielles avec 44,386 grévistes et 214 échecs avec 57,664 grévistes.

274 avaient pour objet une demande d'augmentation de salaires ; 69 pour obtenir une réduction de la durée de travail et 57 pour s'opposer à une réduction de salaire. Pour 250 de ces grèves, voici les chiffres : sur 225 de celles relatives à une augmentation de salaires, il y a eu 51 réussites avec 3,734 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 56 centimes par jour, 79 réussites partielles avec 20,617 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 22 centimes par jour, 95 échecs avec 31,486 grévistes.

Sur 25 relatives à la réduction de salaires, il y a eu 9 réussites qui ont empêché la moyenne du salaire de descendre de 42 centimes par jour, 5 réussites partielles qui ont réduit la moyenne de la diminution de 17 centimes par jour, 11 échecs.

En 1902, il y a eu 512 grèves comprenant 212,704 grévistes donnant 111 réussites avec 23,533 grévistes, 184 réussites partielles avec 160,820 grévistes et 217 échecs avec 28,351 grévistes.

256 tendaient à une augmentation et 83 s'opposaient à une réduction de salaire. Sur ces 256, les chiffres sont connus pour 193. Ce nombre comprend 40 réussites avec 3,889 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 47 centimes par jour, 63 réussites partielles avec 8,283 grévistes entraînant une augmentation de 33 centimes par jour et 90 échecs avec 7,070 grévistes. Sur les 83 ayant trait à une réduction de salaire, voici les chiffres pour 27 d'entre elles : 6 succès qui ont empêché la moyenne du salaire de descendre de 29 centimes par jour, 6 succès partiels qui ont empêché la moyenne du salaire de descendre de 34 centimes par jour.

Ces chiffres ne comprennent pas 39 réussites, 53 transactions et 28 échecs dont les évaluations étaient impossibles pour diverses raisons.

38 grèves tendaient à réduire la durée de travail : 18 de ces demandes ont abouti avec 1,813 grévistes, 3 ont abouti partiellement avec 124,162 grévistes (la grève des mineurs rentre dans cette catégorie avec 115,240 grévistes).

En 1903, il y a eu 567 grèves avec 123,154 grévistes donnant 122 réussites avec 12,526 grévistes, 222 réussites partielles avec 86,456 grévistes et 223 échecs avec 20,889 grévistes.

284 tendaient à une augmentation de salaires et 58 s'opposaient à une réduction. Sur ces 284 les chiffres sont connus pour 231. Ce nombre comprend 58 réussites avec 5,679 grévistes entraînant une augmentation de 43 centimes par jour, 74 réussites partielles avec 14,692 grévistes entraînant une augmentation moyenne de 29 centimes par jour et 99 échecs.

Sur les 58 relatives à la réduction, 32 sont décomposées : 10 succès avec 804 grévistes empêchant une diminution moyenne de 26 centimes par jour ; 8 succès partiels avec 1,265 grévistes réduisant la diminution de 17 centimes par jour et 4 échecs avec 681 grévistes.

Ces chiffres ne comprennent pas 21 réussites, 44 transactions et 14 échecs pour les mêmes raisons que précédemment.

57 grèves tendaient à réduire la journée de travail : 18 réussites avec 3,435 grévistes, 11 réussites partielles avec 2,671 grévistes et 28 échecs avec 4,917 grévistes.

En 1904, il y a eu 1,026 grèves comprenant 271,097 grévistes, donnant 297 réussites avec 58,553 grévistes, 364 réussites partielles avec 168,034 grévistes et 335 échecs avec 49,508 grévistes, soit 28,95 % de succès, 38,40 de succès partiels et 32,65 d'échecs.

591 tendaient à une augmentation et 59 tendaient à s'opposer à une réduction de salaire.

Sur les 591, les chiffres sont connus pour 363 comprenant 125 réussites, entraînant une augmentation moyenne de 52 centimes par jour pour 31,759 grévistes, 124 réussites partielles entraînant une augmentation moyenne de 48 centimes par jour 37,473 grévistes, et 114 échecs avec 10,060 grévistes. Sur les 59 ayant trait à une réduction de salaire, les chiffres sont connus pour 21 dont 8 succès, empêchant une diminution moyenne de 67 centimes par jour à 813 ouvriers, 6 réussites partielles empêchant une diminution moyenne de 18 centimes par jour à 271 ouvriers, et 7 échecs avec 481 ouvriers.

Ces chiffres ne comprennent pas 56 réussites, 145 réussites partielles et 65 échecs.

192 grèves tendaient à une réduction de la durée de travail, dont 102 réussites avec 22,241 grévistes, 37 réussites partielles avec 43,657 grévistes, et 53 échecs, avec 33,834 grévistes.

En résumé, pour les années correspondantes à celles citées pour votre pays (1900, 1901, 1902, 1903), il y a eu 2,504 grèves, comprenant 668,983 ouvriers, soit 552 succès, 961 succès partiels et 991 échecs. 1,513 grèves ont donc apporté des améliorations à 504,959 ouvriers. Ces 2,504 grèves en comprennent 1,658 d'offensives. Je ne classe parmi ces dernières que celles qui ont pour but une augmentation de salaire et la réduction de la durée du travail. Je n'ai pas compté celles qui tendaient à faire modifier des conditions dans le mode de travail, à obtenir le renvoi de contre-maîtres ou de directeurs et la réintégration d'ouvriers qui, cependant, sont des luttes offensives.

Si à ces quatre années, nous ajoutons les années 1899 et 1904, soit pour une période de six ans allant de 1899 à 1904 inclus, nous trouvons : 4,270 grèves, comprenant 1,119,050 travailleurs dont 1,029 succès, 1,637 succès partiels et 1,604 échecs. Soit 2,666 grèves ayant apporté des améliorations à 872,426 ouvriers et 1,604 échecs n'ayant rien apporté à 246,624 ouvriers. 2,904 d'entre elles étaient des grèves offensives de la catégorie de celles précédemment indiquées.

Si nous ne prenons que la période que vous donnez dans votre article (1900 à 1904) soit 5 ans, nous trouvons 3,530 grèves avec 940,680 travailleurs comprenant 849 succès, 1,355 succès partiels et 1,326 échecs, soit 2,204 grèves ayant apporté des améliorations à 726,508 ouvriers et 1,326 grèves n'ayant rien apporté à 214,152 ouvriers. 2,441 d'entre elles sont des grèves offensives.

En faisant la moyenne des 10 dernières années (1894-1903) on obtient les proportions suivantes :

22,44 pour cent de grèves réussissent, 35,43 pour cent réussissent partiellement et 42,13 pour cent échouent.

13,44 pour cent des grévistes réussissent, 59,18 pour cent des grévistes réussissent partiellement et 26,98 pour cent des grévistes échouent.

Mes citations de chiffres m'ont entraîné loin. Je remets donc à la semaine prochaine la conclusion.

V. GRIFFUELHES.

LE TRAVAIL DANS LES MINES

Plus de travail à la tâche ! — Le travail à l'heure

De plus en plus devient pénible le labeur de l'ouvrier des mines. Les grrrandes réformes chantées par la presse capitaliste sont plutôt des arguments électoraux que des progrès économiques.

Les augmentations de salaires, sous forme de primes, sont des fumisteries. Ce qui le prouve, c'est que pendant la quinzaine de travaux forcés appelée *quinzaine Ste-Barbe*, presque toutes les Compagnies houillères — et notamment celle de Béthune, Lens et Courrières — ont donné des primes supplémentaires à leurs ouvriers afin d'exciter ces derniers à la surproduction.

Le système de la prime, quand elle est proportionnée au salaire, n'est que la surenchère du travail à tâche. Pour que l'ouvrier gagne sa journée, il faut qu'il gagne celle, bien plus élevée, de ceux qui ne travaillent pas. Quand l'ouvrier gagne 4 francs, par exemple, il a gagné 20 francs, sinon plus, à la Compagnie. Le travail à tâche n'est donc qu'une excitation à la surproduction, à l'abrutissement.

Quand ce travail à tâche est stimulé par une prime proportionnelle, c'est une vraie corvée de bétail humain.

L'ouvrier favorisé, gagnant un plus haut salaire que l'ouvrier moins favorisé, touchera par conséquent plus de primes que son malheureux camarade. Et comme les ouvriers les plus favorisés sont toujours les plus soumis aux patrons, il s'ensuit que toute la propagande faite par les militants dans le but d'obtenir des améliorations ne profite qu'aux rouffions.

Voilà à quoi aboutissent le travail à tâche et les primes.

Et quand la prime est fixée, quand une Compagnie, comme celle de Béthune par exemple, donne 100 francs à l'ouvrier qui produit le plus pendant la quinzaine dite Sainte-Barbe, cette prime fait turbiner comme des fous tous les malheureux qui crèvent l'avoir. — alors que par la distribution du travail, la Compagnie, en avantageant son plus fidèle esclave, réserve cette peine pour ce dernier.

C'est dans le travail du fond, à l'abatage surtout, que l'horreur du travail aux pièces se fait le plus sentir. Il arrive très souvent que deux ouvriers occupés dans deux tailles différentes, mais tapant à la même veine et dans les mêmes conditions, ont des salaires très disproportionnés. Et cependant tous les deux ont travaillé avec ardeur.

Ces quelques explications doivent faire comprendre aux mineurs qu'en attendant le travail en commandite, c'est-à-dire le travail collectif, il faut faire la propagande pour travailler à tant de l'heure. Mais, pour cela, il faut se syndiquer.

J.-B. COLBAERT.

Bagnes Capitalistes

A SALINS-DE-GIRAUD

Effroyable exploitation. — Superbe cohésion syndicale. — Conférences d'Yvetot.

Dans le plus profond des plaines de la Camargue, aux Salins-de-Giraud, sont édifiés deux bagnes qui occupent environ un millier d'ouvriers. C'est là-bas un fief dans toute l'acceptation du mot. Tout appartient au seigneur et maître qui donne le très modeste salaire d'une main et le reprend de l'autre, par un système honteux que nous décrivons très amplement dans des numéros prochains. On croirait, dans ce coin reculé de la Camargue, sous la féodalité si ce n'était encore le système aggravant de l'exploitation moderne et le régime humiliant du salariat qui nous rappelle que nous sommes au XX^e^ siècle, c'est-à-dire en pleine splendeur de l'exploitation.

Cependant il existe un syndicat fort. La cohésion règne parmi la majorité des ouvriers de Salins-de-Giraud. D'énergiques et intelligents militants donnent l'exemple d'une volonté qui est communicative et qui capte, heureusement, la confiance de tous.

Comme militant de la C.G.T., je fus reçu au Salin-de-Giraud avec un enthousiasme qui réconforterait et encouragerait les plus las.

Le soir même de mon arrivée, le samedi 24 décembre, je fis une réunion sur le syndicalisme et la revendication des huit heures au 1^er^ mai 1906. Lorsque je fis un parrallèle avec l'état des esclaves d'autrefois et celui des esclaves comme on l'est aujourd'hui aux Salins-de-Giraud, je n'eus que la peine d'attendre la fin prolongée des applaudissements des cinq à six cents auditeurs que leur travail de jour laissait disponibles.

Le lendemain, dimanche 24 décembre, devant moitié plus de monde encore, je fis, dans la même salle, une autre conférence plus longue qui obtint le même succès. Il y avait quelques femmes et jeunes gens qui applaudirent comme il faut la propagande antimilitariste.

Après le 1^er^ mai 1906, ceux qui imposèrent qu'on leur donnât pour mes réunions la salle qu'ils étaient décidés à envahir si on ne la leur avait point accordée, seront tous debout pour proclamer leur volonté de ne plus faire que huit heures ou imposer par leurs exploiteurs l'octroi d'autres revendications. L'on croit qu'avant le 1^er^ mai prochain, les ouvriers des Salins et ceux de l'usine Solvay auront obtenu les huit heures. Cela ne les empêchera pas alors de fêter le 1^er^ mai et de joindre leur efficace agitation à celle de tout le Prolétariat.

G. Y.

Le tirage de La Voix du Peuple *s'effectue désormais en avance d'un jour (dans la nuit du mercredi au jeudi). Il est donc nécessaire, pour qu'elles puissent paraître dans le numéro de la semaine, que les communications parviennent au bureau le mardi. Pour les communications urgentes, le dernier délai est le mercredi matin.*

Les Meetings des Huit Heures

Tournées de propagande confédérale dans toute la France

Nous continuons à résumer, ci-dessous, la propagande par la parole faite par les orateurs de la C.G.T., dans les villes d'où nous sont parvenus des renseignements :

Réunions de Lemoux

Continuant la propagande en Bretagne, le camarade Lemoux conférenciait, le 19 décembre, à Brest. Douze à quinze cents travailleurs de toutes professions emplissaient le théâtre.

Le camarade Roullier, secrétaire de la Bourse, ouvre la séance et il rappelle l'origine de la campagne pour la conquête de la journée de huit heures. Il explique qu'il ne faut pas se faire une panacée de cette amélioration, mais bien la considérer comme un acheminement et un rapprochement vers notre émancipation intégrale.

Le camarade Lemoux, avec une abondance d'arguments, démontre la nécessité de l'action pour les huit heures. Il réfute les objections, — surtout celle qui laisse redouter une diminution de salaires, correspondant à la diminution des heures de travail ; il n'a pas de peine à démontrer que les bas salaires sont les conséquences des longues journées et que le loisir que nous acquerons nécessite fatalement un accroissement de salaires.

Il s'étend ensuite sur la nécessité du repos hebdomadaire et montre les ravages faits dans la classe ouvrière par le surmenage.

En conclusion, il montre le mouvement des huit heures comme une poussée de révolte contre la société actuelle.

En quittant Brest, le camarade Lemoux s'est dirigé sur Quimperlé, Douarnenez, Pont-Labbé, Concarneau, etc., dans chacune de ces localités il a conférencié, grâce à l'initiative organisatrice de l'Union des Syndicats ouvriers du Finistère.

Réunions de Merrheim

Le camarade Merrheim a propagandé dans le centre, passant à Limoges, Tulle, etc., etc...

A Limoges, samedi dernier, la réunion a eu lieu sous la présidence du camarade Raynaud.

Merrheim, en une argumentation serrée et convaincante, montre tous les avantages dont bénéficieraient les travailleurs par l'application de la journée de huit heures.

Pour arriver à ce résultat, le prolétariat n'a à attendre le concours de personne, il ne doit compter que sur lui-même. Il n'obtiendra que ce qu'il saura arracher et imposer à la classe capitaliste. Il faut pour cela que les travailleurs s'organisent économiquement. N'est-ce pas l'excès de travail qui déprime les cerveaux ouvriers, qui intensifie la misère, source des plus terribles maladies ? Le vrai moyen de combattre efficacement la tuberculose, c'est d'avoir, en attendant mieux, des ateliers salubres, la diminution des heures de travail, et un salaire assez rémunérateur pour permettre aux ouvriers de mieux se loger et de mieux se nourrir.

Merrheim cite ensuite de nombreux exemples d'application de la journée de Huit Heures, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Australie. Il montre l'infériorité de la France et conclut que c'est par la bataille seule que nous obtiendrons des résultats.

« La lutte est engagée, s'écrie-t-il, et il faut la mener jusqu'au bout ! Organisez-vous, entrez dans vos syndicats. Ne vous occupez pas des idées politiques ou philosophiques de vos camarades de travail ; tous au même titre vous êtes exploités. »

Réunions de Klemczinski

Le camarade Klemczinski s'est dirigé sur l'Est. A Nancy, un des premiers centres où il a donné une réunion, dimanche, nombreux étaient les auditeurs.

Après avoir commenté la résolution du Congrès de Bourges, le camarade a démontré la nécessité qu'il y a pour tous les travailleurs de répondre à l'appel de la Confédération.

Le camarade Lacaille a parlé ensuite, insistant, lui aussi, sur la nécessité de l'action pour les Huit Heures.

Les deux orateurs ont été très applaudis.

Des camarades de Chavigny, Lunéville, Pont-à-Mousson étaient venus à la réunion.

× A Bourg, où Klemczinski se trouvait le 24 décembre, la salle de la Bourse du Travail était trop petite pour contenir la foule ouvrière. De longtemps on n'a vu empressement ne s'était manifesté chez les travailleurs de toutes corporations. C'est preuve que l'agitation des Huit Heures a eu une profonde répercussion.

Klemczinski a démontré la nécessité de la journée de Huit Heures, du repos hebdomadaire et du caractère nettement revendicatif que doit revêtir le 1^er^ Mai. Aussi l'auditoire ne ménagea-t-il pas ses applaudissements pour la simplicité et la véracité de ces démonstrations.

Bien des camarades jusqu'ici réfractaires à l'action syndicale ont assisté à la réunion et maintenant demandent leur inscription.

A l'issue de la conférence, une collecte a produit la somme de 4 fr. 35, remise aux délégué.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

Après avoir entendu les explications fournies par le citoyen Klemczinski au sujet de la journée de huit heures, les camarades présents approuvent ses paroles, se retirent en prenant à charge d'avoir chacun suivant ses moyens pour faire aboutir les dites revendications et se séparent aux cris de : « Vive l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes ! »

Réunions de Niel

Le 16 décembre, Niel conférenciait à Nice, dans une réunion faite sous les auspices de la Fédération des Alpes-Maritimes et de la Bourse du Travail.

Après avoir fait l'historique du mouvement des Huit Heures, l'orateur insiste sur la nécessité de réduire la journée à un maximum de Huit Heures : il expose les causes morales et physiques qui militent en sa faveur, fait ressortir combien une journée de travail trop longue fait de victimes, et les accidents du travail qu'il en résulte ; il montre le développement du machinisme intensifiant le chômage et affirme que les dirigeants ne doivent plus résoudre ce problème par une guerre sociale ou patriotique, car, sûrement les ouvriers mieux avisés et plus conscients qu'autrefois, ne doivent pas se laisser trouer la peau au profit de la classe capitaliste.

Niel explique ensuite que la diminution de la journée, en faisant augmenter la demande de bras sur le marché du travail, fera que les salaires resteront au moins stationnaires — si même ils n'augmentent pas.

Venant à l'exposé des moyens, il démontre que les libertés se prennent et qu'il serait oiseux d'attendre les Huit Heures de l'intervention de l'Etat.

En conclusion, a été adopté à l'unanimité un ordre du jour préconisant la grève de Huit Heures, qui sera un jalon planté pour la future grève générale expropriatrice.

× Le 19 décembre, Niel était à Romans où, à la salle de l'Eden-Concert, devant 700 travailleurs, il a développé la nécessité de la lutte pour la conquête de la journée des Huit Heures. Les applaudissements lui ont prouvé l'approbation des travailleurs présents.

La réunion s'est terminée par l'adoption à l'unanimité d'un ordre du jour acclamant la mise en pratique de la journée de 8 Heures et par lequel les travailleurs présents s'engagent à faire une campagne ardente pour sa réalisation.

Réunions de Robert

Le Havre, 19 décembre. — Plus de cinq cents camarades avaient répondu à l'appel des syndicats havrais et étaient réunis dans une des salles du cercle Franklin, ce pendant que, dans la grande salle, le député Siegfried rendait compte de son mandat.

Robert commença sa conférence, mais les éclats de voix et le bruit venant de la grande salle étaient tels, que le camarade qui présidait proposa à l'assemblée de se rendre en corps à la réunion de Siegfried, où Robert pourrait développer les avantages de la journée de Huit Heures et du Repos hebdomadaire. Cette proposition fut acceptée et tous firent irruption dans la réunion politique.

En termes excellents, Robert fit le procès de tous les politiciens bourgeois, genre Siegfried, et expliqua que la loi sur les retraites ouvrières, telle que la comprendra ce dernier et ses amis, n'emmerd.era sur le dos des travailleurs, dont les quatre-vingt-quinze pour cent n'atteignent pas l'âge fixé par la loi.

Parlant de la journée de Huit Heures, sans diminution de salaire, il en démontre les bienfaits pour l'avenir.

Son discours est acclamé par l'immense majorité de l'assistance.

Charleville, 22 décembre. — Belle réunion et qui laissera des traces.

La réunion se donnait dans le préau d'une ancienne école, où cinq cents camarades écoutèrent attentivement Robert développer les avantages de la journée de Huit Heures et du Repos hebdomadaire. La réunion se termina par l'adoption à l'unanimité d'un ordre du jour acclamant la journée de Huit Heures et s'engageant à l'appliquer à partir du 1^er^ mai 1906.

Soissons, 23 décembre. — De Charleville, Robert s'en fut à Soissons, où les camarades avaient eu toutes les peines du monde à organiser la réunion. En effet, des agents de police suivaient les colleurs d'affiches et les enlevaient aussitôt apposées. D'autre part, les propriétaires de salles s'étaient entendus pour refuser les leurs aux organisations syndicales. On fut obligé de tenir la réunion dans une salle de bal de la banlieue, et c'est ce qui explique le nombre restreint d'auditeurs — une cinquantaine environ.

Robert n'en fit pas moins sa conférence, qui fut énergiquement applaudie par les militants présents, qui s'engagèrent à faire la plus active propagande pour la journée de Huit Heures dans ce pays où un certain nombre de travailleurs font encore des 13 et 14 heures par jour.

Mais la semence est jetée sur un bon terrain. Elle germera et produira une récolte syndicaliste révolutionnaire.

Réunions de Jacoby

Superbe réunion à Saint-Etienne. La salle était archi-comble, malgré que le jour — lundi dernier — fût peu propice. De sa chaude et convaincante parole, la citoyenne Jacoby démontre la nécessité de conquérir la journée de Huit Heures et le Repos Hebdomadaire.

La réunion s'est terminée, après que plusieurs orateurs eurent pris la parole ; un ordre du jour est adopté à l'unanimité, par lequel les travailleurs présents s'engagent à ne rien négliger pour rendre possible au 1^er^ Mai prochain la conquête de la journée de Huit Heures.

× A Rive-de-Gier, où la camarade Jacoby conférenciait ensuite, 800 travailleurs avaient répondu à l'appel des organisateurs.

A l'unanimité, l'ordre du jour suivant est adopté :

Les camarades réunis le 21 décembre, salle des Concerts s'engagent à réclamer et à faire appliquer la journée de huit heures au 1^er^ mai 1906 se séparent aux cris de : « Vive le Syndicat ! Vive le Parti du Travail ! Vive l'émancipation des travailleurs organisés ! »

Réunions de Desplanques

Le 21 décembre, le camarade Desplanques faisait une réunion à Niort. Nombreux étaient les travailleurs présents et l'argumentation serrée et convaincante de l'orateur a produit sur eux une grande impression. La réunion s'est terminée par l'adoption de l'ordre du jour suivant :

Les ouvriers de toutes corporations, syndiqués ou non, réunis à la Bourse du Travail, après avoir entendu le camarade Desplanques dans son exposé de la revendication de la journée de huit heures, s'engagent à faire tous leurs efforts pour faire triompher cette revendication et se séparent aux cris de : Vive le Syndicat ! Vive la journée de huit heures !

× Le 23, Desplanques était à Rochefort où il donnait une réunion, à la Bourse du Travail, devant un millier de travailleurs. Très applaudi a été son discours et la réunion s'est terminée par l'acclamation de la motion ci-dessous :

Les camarades de toutes corporations, après avoir entendu les développements présentés par le camarade Desplanques, sur l'urgence qu'il y a pour le prolétariat de conquérir, au 1^er^ mai 1906, la journée de huit heures et le repos hebdomadaire, et ce, par leur action propre, c'est-à-dire en dehors des politiciens, acceptent par acclamation cette ligne de conduite, et approuvent la campagne menée par la Confédération générale du Travail et s'engagent à prendre part au mouvement du 1^er^ mai 1906.

Vive l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes ! Vive la grève générale !

× A La Rochelle, où Desplanques a ensuite donné une réunion, très grande affluence et enthousiasme considérable, laissant bien augurer de l'avenir.

Réunions de Marie

Le 19 décembre, le camarade Marie était à Béziers. La réunion s'est tenue dans la grande salle de la mairie. Après quelques mots du camarade Cros, qui présidait, le camarade Marie développe son sujet avec abondance d'arguments.

Appel est fait en vain à la contradiction, et l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

Les travailleurs de Béziers réunis dans la grande salle de la Mairie, après avoir entendu le camarade Marie, délégué par la C.G. du Travail pour faire en faveur de la journée de huit heures, une propagande efficace dans notre région, approuvent entièrement ses déclarations du conférencier et s'engagent chacun dans leur milieu et par tous les moyens en leur pouvoir à faire l'agitation nécessaire auprès des travailleurs indifférents ou ignorants de leurs intérêts économiques pour qu'au 1^er^ mai 1906, la classe ouvrière toute entière, ralliant les syndicats ouvriers, impose au patronat la limitation de la journée de travail à huit heures, avec le repos hebdomadaire pour tous les salariés sans aucune exception. Ils tèvent la séance aux cris de : Vive la journée de huit heures ! Vive l'action syndicale au 1^er^ mai 1906.

Le 18 décembre, le camarade Marie était à Cette où il donnait une réunion à la Bourse du Travail. Nombreux étaient les travailleurs venus l'écouter et c'est par acclamation qu'a été adopté l'ordre du jour suivant :

Les travailleurs cettois, réunis le 18 décembre, après avoir entendu le camarade Marie, se déclarent partisans de la méthode syndicaliste révolutionnaire et antimilitariste, mise en pratique par le comité confédéral ;

Ils déclarent que les travailleurs doivent prendre de force les avantages auxquels ils ont droit sans faire des courbettes devant les pouvoirs publics ;

Ils se déclarent partisans de la journée de huit heures et du repos hebdomadaire, qu'ils s'engagent à mettre en pratique au 1^er^ mai 1906 partout où elle n'est pas déjà appliquée, et pour l'obtension de laquelle ils emploieront tous les moyens énergiques en leur possession.

Ils tèvent la séance aux cris de : « Vive la Confédération Générale du Travail ! Vive la journée de huit heures ! »

× Le mercredi 20 décembre, Marie était à Narbonne et les travailleurs se pressaient en foule à la salle du Synode où se tenait la réunion.

Après avoir examiné la question pour et contre les Huit Heures, réduit à néant les critiques, l'orateur conclut à la possibilité d'obtenir, au Premier Mai 1906, pour les travailleurs de l'industrie, la journée de Huit Heures. Ensuite, il aborde la question particulière des travailleurs viticoles ainsi que celle du repos hebdomadaire et, en conclusion, l'ordre du jour suivant est acclamé :

Les travailleurs narbonnais, réunis au nombre de six cents, salle du Synode, après avoir entendu l'exposé de la journée de huit heures pour les travailleurs d'industrie et de la journée de six heures pour les travailleurs agricoles, s'engagent à faire triompher, au 1^er^ mai 1906, toutes ces justes revendications, et tèvent la séance au cri de : « Vive le Prolétariat organisé ! »

× A Lavelanet, dans l'Ariège, six cents travailleurs étaient réunis, salle Fajolles, pour entendre le camarade Marie. La réunion s'est clôturée par l'adoption de l'ordre du jour suivant :

Les ouvriers de toutes les corporations de Lavelanet et environs, après avoir entendu le camarade Marie démontrer l'utilité du syndicalisme, de la journée de huit heures, et tous ses avantages immédiats, prennent l'engagement formel d'étendre leur rayon d'action, et de poursuivre une intense propagande tant syndicaliste que révolutionnaire pour l'obtention de la journée de huit heures au 1^er^ mai 1906.

Réunions d'Yvetot

Le jour de Noël, à Arles, à deux heures et demie, les camarades de la Bourse du Travail avaient organisé une grande réunion publique sur les huit heures.

Le camarade Yvetot y développa longuement et avec succès, la nécessité des huit heures, à plusieurs points de vue. Il étaya son argumentation de quelques faits et termina par une sérieuse et encourageante péroraison sur la solidarité qui doit régner à Arles entre les ouvriers français et les ouvriers italiens.

A cinq heures, Yvetot reprenait le train pour joindre le rapide à Avignon qui devait l'amener à Pheure convenue pour la propagande syndicale et antimilitariste au Palais-de-Justice !

LES GRÈVES

CHEZ LES MOULEURS

Grèves à Paris, à Ferrière-la-Grande, à Recquignies.

A la maison Huchet, les fondeurs en cuivre sont en grève, exigeant le renvoi d'un contre-maître brutal.

A Ferrière-la-Grande, les mouleurs de la chaudronnerie Delattre sont en grève. La constatation du travail avait d'abord été générale, mais les mouleuriens se sont laissés influencés et ont abandonné la lutte. Les mouleurs tiennent bon : ils demandent la paie à la quinzaine, une augmentation de 15 % et une plus-value de 50 % sur les heures supplémentaires.

A Recquignies, depuis le 14 décembre, les mouleurs, au nombre de 20, sont en grève pour s'opposer à la mise en pratique du travail aux pièces.

A Rouen, la grève des mouleurs est terminée. Le syndicat remercie les camarades qui, en apportant leur petite obole, ont contribué à assurer le succès de la grève. Le patron, devant l'obstination des camarades et leur bonne entente, a adhéré, bien malgré lui, à leurs revendications si justement formulées.

LES CHARBONNIERS DE ROCHEFORT

Depuis quarante jours, les charbonniers du port sont en grève et les camarades sont décidés à continuer la lutte sans défaillance.

Un admirable esprit anime les grévistes et leur ténacité est d'autant plus belle qu'en fait d'aide ils touchent tout juste une miche de pain par jour.

Dimanche a eu lieu une réunion des grévistes. La situation a été examinée, après quoi, par un vote à bulletins secrets il a été décidé sur la grève : 114 grévistes étaient présents, — et il y a eu 114 voix pour la continuation de la lutte.

Nous ne saurions trop engager les syndicats à faire acte de solidarité avec ces camarades. Adresser les fonds à la Bourse du Travail de Rochefort, ou au camarade Lévy, trésorier de la C.G.T.

LE PROCÈS ANTIMILITARISTE

Une fournée de vingt-huit accusés pour l'Affiche rouge.

Mardi ont commencé, devant la cour d'assises de la Seine, le procès intenté aux signataires de l'affiche antimilitariste, publiée par la Ligue Antimilitariste, au moment du départ de la Classe.

A l'ouverture de l'audience, les vingt-six accusés libres ont protesté contre la mise à part, sur les bancs des accusés prisonniers, des camarades Bousquet et Garnery et, bousculant les gardes municipaux, ils ont empoigné les camarades et les ont assis à c côté d'eux.

En vertu de son pouvoir discrétionnaire, le président a acquiescé au fait accompli.

Après le tirage au sort du jury, la lecture de l'arrêt de renvoi, les accusés sont interrogés.

Les déclarations des accusés

C'est d'abord Bousquet :

— Dans les conflits ouvriers, nous voyons toujours intervenir l'armée, pour le capital, en face des justes revendications des travailleurs. Même dans notre lutte contre les bureaux de placement, où nous voulions sauver des jeunes filles de la prostitution, nous avons eu contre nous l'armée. Bien mieux, nous avons eu la honte de voir, à Longwy, l'ouvrier descendre plus bas que le moujik de Russie. Les coups de cravache de Longwy sont plus sanglants pour les ouvriers que les coups de feu de Châlon. Voilà surtout pourquoi j'ai signé, et si nous sommes condamnés, l'histoire, l'avenir, l'émancipation du prolétariat nous justifieront.

Urbain Gohier se réserve pour des explications complètes à la fin des débats.

— Pour l'instant, ajoute-t-il, je me bornerai à dire que j'ai signé pour deux raisons, une accessoire et une essentielle.

La raison accessoire, c'est qu'à la veille de cette année d'élections diverses, il faut qu'ici des politiciens, qui font à la fois du patriotisme et de l'antimilitarisme, viennent s'expliquer, par oui ou par non, sur ces questions.

La raison essentielle, c'est que la propagande pacifiste internationale est le seul moyen de sauver la dignité et l'existence même de ce pays.

Comme on quitte la religion où l'on a été élevé, par dégoût de la corruption ou de la bêtise du clergé, j'ai été dégoûté des militaires parce qu'ils n'ont rien du soldat dans le ventre ; j'ai été dégoûté de l'armée par haine des voleurs et des aigrefins qui la composent ; j'ai été dégoûté du chauvinisme, du patriotisme, à raison de l'exploitation honteuse qu'on en fait.

Sadrin prononce quelques paroles contre les bagnes et les bourreaux militaires. Hervé, pour se justifier, attendra avec « une sympathique curiosité » le réquisitoire. Desplanques critique l'armée au service des patrons.

Almereyda, Cornu, Le Guéry se réservent. Cipriani, simplement, déclare qu'il a signé parce qu'il l'a jugé bon.

La citoyenne Numietska déclare :

— J'ai signé pour deux raisons : d'abord par un sentiment d'humanité, qui nous unit aux pacifistes de tout l'univers, parce que je suis l'adversaire de la guerre et de ses cruautés : ensuite par un sentiment d'amour pour les humbles, les travailleurs, que l'armée opprime toujours quand il s'agit pour les malheureux de soutenir leurs revendications.

Laporte, Rogeon, ont signé en connaissance de cause. Pour Yvetot, le « patriotisme est une fumisterie ».

— Il n'y a pas de patrie pour les ouvriers qui n'ont rien. Que les bourgeois soient patriotes, ils ont raison. Mais les ouvriers : il n'y a pas de patrie sans patrimoine. D'autre part, le syndicalisme exige l'antipatriotisme et l'antimilitarisme. Les ouvriers, traités en bêtes de somme, seraient des imbéciles à vouloir défendre la patrie !

Pataud est devenu antipatriote « sur les conseils des socialistes qui se sont fait une situation en donnant ces conseils. »

Perceau, Bosche, parlent dans le même sens. Bontemps dit :

— Je vais partir au régiment, et si une brute galonnée venait me commander de tirer sur des frères de misère, ma première balle serait pour elle. (Mouvements.)

Nicolet, Castagné, Dubéros, Le Blavec, se réservent. Pour ce dernier, « le militarisme est la plaie que subit l'ouvrier. »

Pour Grandidier, l'affiche est une juste manifestation du syndicalisme révolutionnaire.

— Je suis fils d'Alsacien-Lorrain, et pour cela point patriote. Mon père s'est battu en 1870 ; après, on lui a dit qu'il avait perdu sa patrie ; il m'a dit, à moi, qu'il n'avait rien perdu parce qu'il n'avait rien, et n'a pas eu moins après.

Merle rappelle l'intervention de l'armée à Limoges « en faveur de capitalistes américains ».

Mouton a voulu « donner un avertissement aux lâches qui se défilent ».

— Nous montrerons que nous sommes moins meurtriers que les Napoléon !

Frontier déclare que son père lui a conté des actes d'affreux cannibalisme commis dans les guerres.

Garnery juge que « le militarisme et l'armée sont deux formes du passé qui étouffent l'avenir ».

Chanvin est antipatriote parce que socialiste, et que le travailleur est partout éternellement exploité.

Coulais est le dernier :

— Je suis, dit-il, plus terre à terre que mes camarades. J'ai signé l'affiche par instinct de conservation. Nous aurons une grande manifestation au 1er mai ; ce jour-là, pour qu'on ne tire pas sur moi, j'ai dit au soldat : « Ne tire pas devant, mais derrière ; si tu veux, n'importe où. »

D'ailleurs avec mon concept grossier d'homme du peuple qui n'a été qu'à l'école primaire et pas longtemps, je me suis dit qu'il n'y aurait plus de guerre quand il n'y aurait plus d'armée.

Les témoins

C'est d'abord un insignifiant défilé de témoins à charge.

Ensuite, le premier des témoins à décharge, le citoyen Paul Lafargue qui rappelle le crime de Fourmies.

— Plusieurs des camarades qui sont ici, dit-il, appartiennent comme moi au parti socialiste qui veut faire régner la paix dans le monde.

Me Wilm. — Que pense le témoin de certains passages de l'affiche.

R. — Ce sont des conseils très sages. L'officier qui fait tirer sur les femmes, sur les enfants, sur les grévistes commet un acte criminel ! Je sais ce qui s'est passé à Fourmies.

Le capitaine Chapuis, ivre sans doute ce jour-là, car les capitalistes, quand ils précipitent les soldats sur les prolétaires, les gorgent d'abord de viandes et de vin, le capitaine Chapuis a ordonné de tirer sur une foule qui venait en chantant. Si tous les soldats avaient tiré, il y aurait eu des centaines de morts.

— Pourquoi n'avez-vous pas tiré ? demanda à un soldat M. Chapuis.

— Parce que, répondit-il, j'ai aperçu dans la foule ma mère...

Le procès actuel n'a qu'un but électoral : C'est une manœuvre contre le parti socialiste.

Dejeante, député, estime qu'il s'agit ici d'un petit délit d'opinion ; c'est au législateur, et non à la justice, d'intervenir.

D'autre part, il est naturel de conseiller au soldat de ne pas tirer sur ses frères, en temps de grève : le soldat ne doit pas être occupé dans les conflits économiques.

Colly, conseiller municipal, déclare en substance :

— L'affiche poursuivie n'a pas causé dans le public l'émotion que croit l'accusation. Les conseils qu'on y donne ne sont pas d'aujourd'hui. Déjà, à la fin du dix-huitième siècle, on a écrit des choses semblables. Et aujourd'hui, il n'y a qu'à lire certains nationalistes, comme Rochefort, Alphonse Humbert ou Drumont.

J'ai un fils au régiment, auquel j'ai donné les conseils de dignité qu'il convient : ne jamais tirer sur des frères de misère, défendre son pays quand il est attaqué, relever toute injustice et se défendre soi-même contre tout agresseur, quelque soit son grade.

Voici maintenant Maurice Allard, député du Var.

— Je trouve, dit-il, extraordinaire ce procès d'opinion. Pour ma part, j'ai maintes fois développé les mêmes idées. Guy de Maupassant, dans *Sur l'eau*, a écrit sur le militarisme des choses autrement violentes que les accusés. Ceci est une manœuvre électorale, à la veille des élections. Ce procès est aussi ridicule que celui intenté jadis à Flaubert, où le réquisitoire de M. Pinard fut un monument de niaiserie antiartistique et antiintellectuelle. On en dira peut-être autant de celui-ci dans dix ans (Rires). Mais pourquoi poursuivre des phrases qu'on a dites, d'ailleurs, à la Chambre ?

Le président. — C'est qu'il y a des lois et que c'est à vous de les abroger si vous ne les trouvez pas bonnes.

Allard. — Et c'est au jury à nous signaler les mauvaises par des verdicts d'acquittement. La propagande de nos amis est excellente; nous voulons, comme a dit Hugo, déshonorer la guerre.

Georges Lhermitte, lui, s'étonne de n'être pas poursuivi, alors que depuis huit ans il ne cesse de dénoncer des crimes militaires, dans des articles, des conférences, des brochures, des cartes postales illustrées, et même des images populaires. Il est vrai qu'il n'a jamais pu non plus obtenir des poursuites contre les bourreaux. Cependant ici même, sous serment, il est prêt à citer des faits avec des noms, et M. l'avocat général pourra requérir comme il lui plaira. Et le témoin conte, notamment, les circonstances effroyables dans lesquelles fut tué à coups de baïonnette le soldat Dubreuilh, dans la cour de la caserne de Vitré, en 1901.

— D'ailleurs, pourquoi les soldats marcheraient-ils quand des officiers refusent, comme on l'a vu, d'obéir à des réquisitions ?

D'autre part, on a entendu M. de Freycinet dire, en 1899, à la tribune : « Il n'y a pas une armée en Europe où la mortalité soit plus forte que dans la nôtre ! » Et en 1903, le général André était obligé de reconnaître publiquement que la mortalité de l'armée en France était quatre fois plus grande qu'en Allemagne. Je dis que le mensonge du ministre Freycinet fut autrement criminel que l'affiche poursuivie.

L'audience se termine, pour être reprise mercredi matin.

A partir du Premier Mai 1906 nous ne travaillerons plus que Huit Heures.

DANS LES SYNDICATS

PARIS

LES JARDINIERS viennent de tenir leur assemblée générale ; après l'exposé des travaux du conseil par le secrétaire, ils ont renouvelé leur confiance au conseil syndical et se sont engagés à faire tous leurs efforts pour faire triompher, au printemps prochain, les revendications de la corporation.

ARTISTES LYRIQUES. — A partir du 1er janvier 1906, la permanence du Syndicat des Artistes lyriques est transférée, 61, rue du Faubourg-Saint-Martin. Bureaux ouverts de neuf heures du matin à sept heures du soir.

LES TRAVAILLEURS DU GAZ. — La Fédération des travailleurs du gaz avait organisé, pour mardi soir, un grand meeting en faveur de la régie municipale. Après de nombreux discours, l'assemblée a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Les travailleurs gaziers syndiqués, réunis en assemblée générale, le mardi 26 décembre, à la Bourse, au nombre de 5,000, ne doutent pas que le conseil municipal ne vote les conclusions du rapport Chautard, assurant l'assimilation et sans pourcentage avec toutes ses conséquences financières qui peuvent en résulter, les congés, les retraites, le remplacement de la caisse de prévoyance par les conditions en usage à la Ville pour les congés et les indemnités de maladie, la réintégration des grévistes de 1899 ;

Affirment, plus que jamais, le principe de la régie et s'engagent à faire toute la propagande nécessaire pour la faire aboutir soit au Sénat ou au Parlement, soit au conseil municipal .

DÉPARTEMENTS

PAS-DE-CALAIS. — La Fédération syndicale des mineurs, qui groupe les mineurs du département, a tenu le 10 décembre un congrès des sections à la Maison du Peuple de Lens, auquel assistaient trente-cinq délégués.

Le rapport moral et financier, qui indique l'accroissement du syndicat et fait prévoir la création de nouvelles sections, est adopté.

Il est ensuite pris les mesures nécessaires pour la tournée de propagande en faveur de la journée de Huit Heures, qui va être faite de concert par un délégué de l'Union fédérale de la métallurgie et un de l'Union fédérale des mineurs.

Après entente pour l'élection des délégués mineurs et revision des statuts du syndicat, il est discuté du travail à tâche.

Mandat est donné au conseil du syndicat d'élaborer des prix de séries pour le travail à l'heure, dans les mines et au jour.

MARSEILLE. — Les employés civils de l'Etat viennent de se constituer en syndicat. Plus d'un millier de fonctionnaires avaient répondu à l'appel et étaient venus à la réunion où cette nouvelle organisation a été créée. Après que de nombreux orateurs ont eu parlé, expliquant l'utilité et l'urgence du syndicat, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

Les employés civils de l'Etat-Patron réunis à la Bourse du Travail, au nombre de 1,000 environ, proclament la supériorité du Syndicat sur l'Amicale, félicitent les instituteurs et les sous-agents des Postes d'avoir constitué des Syndicats et décident de mener une active propagande pour grouper de la même façon tous les employés des autres administrations civiles de l'Etat.

× Les ouvriers menuisiers ont tenu l'autre dimanche l'assemblée générale du syndicat qui s'est clôturée par l'adoption de la motion suivante :

Considérant que la journée de huit heures assurera à tous les travailleurs, sans distinction, un travail continuel et plus rémunérateur, sans porter préjudice à aucun droit et qu'à la réalisation de cette importante question humanitaire nul ne peut se soustraire ; qu'il y a donc nécessité impérieuse de poursuivre énergiquement la propagande commencée, les menuisiers de Marseille affirment hautement leur volonté de faire aboutir cette réforme sociale.

TOULON. — Le Syndicat des travailleurs réunis du port avait organisé, le 18 décembre, une grande conférence, avec le concours de la citoyenne Sorgue, sur le mouvement révolutionnaire russe.

La réunion s'est tenue dans la vaste salle de l'Eden-Cirque, sous la présidence du camarade Berthon.

La citoyenne Sorgue, en quelques mots de préambule, félicite les ouvriers du port de leur admirable mouvement de grève ; puis elle fait l'historique de la Révolution russe et en montre la répercussion dans le monde entier. Sa conférence, frénétiquement applaudie, s'est terminée par l'adoption de l'ordre du jour suivant :

Les ouvriers de l'Arsenal et de l'industrie, au nombre de 1,000 environ, après avoir entendu la citoyenne Sorgue, déclarent approuver ses théories syndicales et révolutionnaires et adressent leur salut fraternel au prolétariat russe, debout pour obtenir, par la révolution, l'établissement d'un régime de liberté ; adressent au peuple russe tout entier le témoignage ardent de leur entière solidarité et l'engagent à persister jusqu'au triomphe final de la formidable lutte qu'il a entreprise contre la bureaucratie et l'autocratie russes.

Une collecte au profit des révolutionnaires russes a produit 38 fr. 70.

PYRENEES-ORIENTALES. — *Chez les instituteurs*. — Dernièrement, le préfet donnait ordre au syndicat des instituteurs — un des plus anciennement constitués — de se dissoudre, sous menace de poursuites.

Un referendum a été organisé parmi les syndiqués pour savoir s'il fallait ou non obtempérer aux injonctions préfectorales. Mais, au lieu de poser la question : « Etes-vous *pour* ou *contre* la *dissolution* du Syndicat ? », il a été demandé : « Etes-vous *pour* ou *contre* les *poursuites* ? »

Sur 458 inscrits, il y a eu 350 votants qui se sont répartis : pour la dissolution volontaire, 193 ; pour les poursuites, 149.

Le mot « poursuites » a effrayé beaucoup des membres du syndicat, les institutrices surtout, qui ont craint, en votant pour les « poursuites », d'attirer sur le Conseil d'administration les foudres de la justice, peut-être aussi celles de l'administration préfectorale ou académique.

Le syndicat subsistera quand même, puisque en vertu d'un article de ses statuts, il aurait fallu les deux tiers des inscrits pour le dissoudre. On voit que la différence est sensible. C'est ce qui fait rager ceux qui escomptaient la débâcle du Syndicat.

× Les espadrilleurs, dont un Syndicat a été récemment créé à Prats-de-Mollo, viennent de constater les bienfaits du groupement : ils ont présenté une série de revendications à leurs patrons, auxquelles ceux-ci ont acquiescé devant la nette résolution affirmée par les ouvriers de recourir à la grève, au cas de non acceptation.

A la suite de cette première victoire syndicale, les espadrilleurs de Lamanère et de Serralongue, convaincus par l'exemple, se sont mis en train de se grouper aussi.

× D'autres syndicats sont constitués ou en formation, dans le département : à Ponteilla est créé un syndicat des travailleurs agricoles, et à Batère et Corvasy sont jetées les bases d'un syndicat de mineurs, dont le siège va être à Corvasy.

MENTON. — Les travailleurs mentonnais se sont réunis, au nombre de 150, à la mairie : les camarades Ausaldi, Nègre et Benister ont parlé longuement sur la question des huit heures. En conclusion, un ordre du jour a été adopté engageant le comité fédéral des travailleurs mentonnais à se mettre en rapport avec toutes les organisations ouvrières, la Fédération départementale des Alpes-Maritimes, ainsi que la Confédération, afin d'être en contact avec l'organisme syndical et être un accord de solidarité à l'occasion du mouvement pour les Huit Heures, au 1er mai 1906.

LES CONGRÈS CORPORATIFS

AIN

Le 14 janvier se tiendra à Oyonnax un Congrès départemental des Syndicats, qui a pour but de constituer définitivement une fédération départementale.

Les initiateurs sont assurés de la réussite de ce Congrès qui va donner un nouvel essor au mouvement syndicaliste.

Déjà, entre les syndicats existant dans la région, de nouveaux sont en création : à Oyonnax, le Syndicat des Métallurgistes, et aussi des menuisiers, charpentiers, etc.

A LYON

L'Union des Syndicats ouvriers de Lyon et banlieue, seule organisation centrale de la localité qui soit confédérée, avise toutes les organisations qu'à dater de ce jour, les deux syndicats suivants : tissage mécanique et Chambre syndicale des Employés de tramways Compagnie O. T. L. sont radiés de l'Union pour les motifs suivants :

Tissage mécanique n'a pas abandonné la Bourse municipale, conformément à la décision prise à l'unanimité le 6 octobre dernier.

Employés de la Compagnie O. T. L. : 1° même motif que pour le tissage mécanique ; 2° pour avoir tenté de désorganiser les syndicats adhérents à l'Union par de louches manœuvres et en menant une campagne odieuse de diffamation et d'insultes contre l'administration de l'Union et les militants.

En conséquence, ces deux organisations ne peuvent plus se recommander ni se servir du titre de l'Union des Syndicats ouvriers de Lyon et banlieue, ni faire usage du label confédéral.

Pour le Comité de l'Union, le secrétaire,

CHAZEAUD.

A L'EXTÉRIEUR

MAROC

Une grève des ouvriers du port à Tanger

Le Maroc est une proie enviée par tous les capitalistes et les gouvernements d'Europe ; déjà l'exploitation du pays en est commencée et nombre de brasseurs d'affaires ont jeté leur dévolu sur le pays.

Et voici qu'au port de Tanger les ouvriers indigènes, barcassiers et portefaix se sont mis en grève au nombre de deux cents. Cette forme de revendication est nouvelle chez les Marocains, aussi éveille-t-elle une certaine curiosité.

Cinq navires marchands de nationalités diverses étaient sur rade et n'ont pu débarquer leurs marchandises.

La grève a été occasionnée par la désinvolture avec laquelle sont traités les ouvriers du port : depuis dix-neuf jours, ils n'avaient pas été payés. Au surplus, ils étaient habitués à ce régime car, depuis quelques mois, ils étaient très irrégulièrement payés. Seulement, sans le moindre scrupule, ils se payaient eux-mêmes et ils prenaient, dans les barcasses ou entrepôts une partie des marchandises qu'ils débarquaient.

Le système eût pu continuer, si les autorités du port ne s'étaient pas avisées de mettre un gardien dans chaque barcasse, pour enrayer les prises, sans se préoccuper en même temps de payer les salaires arriérés aux barcassiers.

De là la grève de ceux-ci.

BELGIQUE

Congrès syndical

Dimanche et lundi s'est tenu à la Maison du Peuple de Bruxelles le 7e Congrès syndical.

Dès sa constitution, le Congrès s'est occupé de questions d'organisation intérieure ; puis il a abordé la question de la prud'homie ; une résolution invitant les syndicats à faire une active propagande pour étendre cette juridiction à tous les salariés a clôturé cette discussion.

La motion suivante de sympathie avec la Révolution russe a été adoptée :

Le Congrès syndical salue les prolétaires russes, dont l'organisation, la discipline et l'admirable esprit de sacrifice triompheront bientôt du tsarisme ;

Acclame en eux l'avant-garde de la Révolution internationale, les soldats du droit ouvrier combattant au profit de la classe entière des travailleurs ;

Engage tous les groupes à les aider de leur sympathie, de leur propagande et de leur argent ;

Les invite notamment à prendre part à la manifestation du 22 janvier qui, d'un bout à l'autre du monde, commémorera le premier anniversaire de la Révolution russe.

Le débat important du Congrès a roulé la journée de Huit Heures.

Groesser, délégué d'Anvers, préconise la tactique de propagande suivi en France ; il dit que chacun de nous est convaincu de la nécessité de la réduction des heures de travail. C'est la base même de notre émancipation, de toute amélioration de notre sort. L'orateur dit qu'il importe de faire comprendre aux ouvriers que la diminution des heures n'aura pas pour conséquence de diminures n'aura pas pour conséquence de diminuer les salaires. Il préconise la propagande par l'image, par des projections lumineuses, les diagrammes, mais des diagrammes facilement compréhensibles. Le meilleur moyen d'obtenir la réduction des heures de travail, c'est une forte organisation syndicale.

De nombreux orateurs appuient cette argumentation ; l'un propose que soit organisée une grande manifestation nationale pour la diminution de la Journée de Huit Heures.

Quelques délégués ayant émis l'avis que les Huit Heures pourraient être obtenues par voie légale, Van Haensendonk, et après lui Vandervelde, se sont élevés contre cette illusion.

« Il ne faut pas attendre, dit Van Haensendonck, le concours du Parlement. Si les députés veulent nous donner un coup de main, tant mieux ; mais comptons surtout sur nous-mêmes, si nous ne voulons pas attendre trop longtemps. Les comités des syndicats doivent faire l'éducation de leurs membres. Les ouvriers, s'ils ne font pas de sacrifices, ne feront pas triompher leurs revendications. »

Le citoyen Vandervelde, dont la qualité de député donne plus de valeur à ses paroles, est encore plus précis.

Il rappelle que la loi sur les syndicats n'a été votée que quatre ans après qu'elle avait été rapportée et celle sur les accidents du travail six ans après. C'est la classe ouvrière elle-même qui peut exercer une action puissante sur le Parlement. Si elle compte sur le Parlement, elle se prépare des désillusions. Si elle ne sait pas conquérir elle-même ses droits, les députés socialistes se déclarent impuissants à le faire pour elle, par leurs seuls efforts.

Les paroles de Vandervelde sont couvertes d'applaudissements et en conclusion il est décidé :

D'inviter les syndicats à discuter la question des Huit Heures et à en faire un rapport qui devra être envoyé à la Commission syndicale. Ensuite, au Congrès de Pâques on avisera à prendre une décision.

Le Congrès s'occupe ensuite de l'instruction et vote une série de motions sur l'instruction obligatoire.

Des questions d'administration occupent les derniers moments du Cngrès; il est discuté la création d'un secrétariat permanent et le soin d'aviser à ce sujet est laissé à la Commission syndicale. Puis, après la réélection des membres du bureau, le Congrès est clos.

COMMUNICATIONS

SAINT-ETIENNE. — Dans la soirée du 14 décembre, le secrétaire de la Chambre syndicale des ouvrières et ouvriers Teinturiers de Saint-Etienne a perdu un paquet de lettres adressées à l'organisation — et ce, avant de les avoir décachetées. Il ne sait donc ni le contenu, ni qui sont les expéditeurs. C'est pourquoi il prie ces derniers de vouloir bien renouveler leurs correspondances. — Le secrétaire, DELARUE.

VIERZON. — A la conférence faite par la citoyenne Jacoby, la collecte a produit la somme de 7 fr. 85, et la vente des brochures la somme de 3 fr. 65, soit un total de 11 fr. 50. Cette somme a été remise à la camarade Jacoby qui la remettra à la Confédération G. T. — Le secrétaire, CHANFRAULT.

SECTION AGRICOLE DE L'HERAULT. — Les Syndicats adhérents à la section de l'Hérault (Fédération des Travailleurs agricoles du Midi) sont instamment priés de faire parvenir les versements du 4e trimestre 1905 (0 fr. 04 par membre et par mois) au nouveau trésorier, le camarade Emile Jeanjean, de Bessan (Hérault).

SOLIDARITÉ

Reçu par le Syndicat des Terrassiers :

Syndicat des Monnaies et Médailles....	30 »
Syndicat des Parqueteurs................	20 »
Union des Syndicats de la Seine........	182 10
Postes (Gallais, collecte faite au cirque..	24 60
Levy, Conféd............................	5 »
Roussillon, Conféd......................	5 »
Les Fossoyeurs	30 »
Delpeus	5 »
Empereur, entrepreneur	100 »
Syndicat des Passementiers à la main...	10 »
Collecte faite par Bouygues, Est Parisien	28 40
Syndicat des Parqueteurs...............	50 »
Groupe socialiste du 12e................	10 »
Le *Petit Parisien*.......................	35 »
Syndicat des Robinettiers	10 »
Syndicat des instruments de précision...	10 »
Syndicats des Selliers en sacs de voyage	20 »
20e Section du Parti socialiste..........	18 »
Syndicat des Imprimeurs lithographes..	10 »
Syndicat des Briquetiers potiers.........	10 »
Quillard	3 60
Syndicat de Noisy-le-Sec................	18 05
Jeunesse socialiste de Saint-Ouen........	6 »
Secteur des Champs-Elysées.............	19 75
Syndicat des Tourneurs décolleteurs....	10 »
Syndicat des Charpentiers indépendants	20 »
Syndicat des maçons stucateurs........	12 50
Syndicat des Ouvriers des Ecoles........	5 »
Collecte des Ouvriers des Ecoles.........	4 80
Service des Lycées......................	3 60
Union des Menuisiers....................	18 »
Syndicat des Industries électriques......	20 »
Syndicat de la Broderie..................	10 »
Fondeurs typographes	10 »
Syndicat de Chamonix....................	20 »
Syndicat des Reporteurs lithographes....	100 »
Syndicat des Serruriers..................	6 25
Coopérative Le Marais...................	21 »
Parti socialiste du 12e (2e versement)....	10 »
Syndicat des Tabacs d'Issy-les-Moulineaux	20 »
Union des Syndicats de la Seine........	130 75
Nacriers en Jumelles....................	10 »
Syndicat du Bâtiment de Lagny.........	5 »
Postes, Télégraphes et Téléphones.......	10 »
Syndicat des Plombiers couvreurs......	5 »
Syndicat des Comptables................	5 »
Syndicat des Chemins de fer............	100 »
Collecte Usine Colombes................	8 30
Syndicat des Selliers harnacheurs......	10 »
Fouque	9 50
Syndicat des pianos et orgues..........	5 »
Fédération Les Travailleurs du Verre d'Aniche	20 »
Anonyme	2 »
Coopérative Le Bel-Air..................	10 »
Lagoulier	10 »
Bâtiment d'Indre-et-Loire	2 »
Diamantaires	20 »
Comité central des Ministères..........	20 »
Comité des Assoc. prof. des ministères..	13 50
Association des Colonies................	9 »
Instruments de précision...............	20 »
Desinge	52 »
Versé par la Confédération.............	19 05
Versé par la Confédération..............	19 »
Union des Syndicats de la Seine........	88 65
Union des Mécaniciens	100 »
Diamantaires	14 85
Coopérative Utilité Sociale.............	15 »
Syndicat des Ouvriers professionnels de l'Assistance publique..................	25 »
Chambre syndicale des Typographes....	50 »
Syndicat des Employés de commerce..	25 »
Syndicat des Tailleurs de pierre et ravaleurs	50 »
Collecte des Tailleurs de pierre et ravaleurs	66 »
Syndicat des Confiseurs.................	10 »
Collecte faite au Rayon de Soleil, dans une fête	72 55
Instruments de précision	10 »

PETITE POSTE

S. A., Union ouvrière des bûcherons, Saint-Sulpice. — Excusez. L'erreur est réparée.

AVIS DE RÉUNIONS

LYON. — Dimanche 31 décembre 1905, concert-conférence, bal, tombola, organisés par l'Union des Travailleurs de la Teinture et similaires de Lyon et banlieue.

La conférence sera faite par le citoyen Niel, secrétaire de la Bourse du Travail de Montpellier, qui traitera de la Journée de Huit Heures.

Tous les militants des Syndicats lyonnais sont priés d'y assister.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

VENDREDI 29 DECEMBRE :

Grande Salle (soir). — Non gradés de l'A. P.
Salle Bondy (soir). — Travailleurs du Gaz.
Salle des Conférences (après-midi). — Voyageurs de commerce.
Salle des Grèves (soir). — Laveurs de voitures.
Salle des Commissions, premier étage (soir). — Cochers.
Salle des Commissions, troisième étage (soir). — Clercs d'huissiers.

SAMEDI 30 DECEMBRE :

Grande Salle (soir). — Travailleurs du Gaz.
Salle Bondy (soir). — Ateliers et employés des Pompes funèbres.
Salle du Bas, côté droit (soir). — Travailleurs municipaux.
Salle des Commissions, premier étage (soir). — Broderie.
Salle des Commissions, deuxième étage (soir). — Préparateurs en pharmacie.
Salle des Commissions, troisième étage (soir). — Gantiers.
Salle des Commissions, quatrième étage (soir). — Fleuristes, plumassières.
Salle des Commissions, cinquième étage (soir). — Maréchaux.

MERCREDI 3 JANVIER :

Salle des Conférences (soir). — Comité général de l'Union des Syndicats.
Salle des Commissions, deuxième étage (soir). — Scieurs et découpeurs.
Salle des Commissions, quatrième étage (soir). — Allumeurs du Gaz.

JEUDI 4 JANVIER :

Salle Bondy (soir). — Scieurs de long.
Salle des Conférences (soir). — Travailleurs municipaux (Ecoles supérieures).
Salle des Commissions, quatrième étage (soir). — Tourneurs robinettiers.
Annexe A, Salle n° 12 (soir). — Bijoutiers.

L'Imprimeur-Gérant : V. GRIFFUELHES

Typographie spéciale de *La Voix du Peuple*, 4, rue Paul-Lelong, Paris.

Composé sur linotypes par des ouvriers syndiqués.